

GROUP 15 HERBICIDE



Metrik 915EC

EMULSIFIABLE CONCENTRATE FOR SELECTIVE
WEED CONTROL

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE POUR LA SUPPRESSION
SÉLECTIVE DES MAUVAISES HERBES

COMMERCIAL - AGRICULTURAL

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

ACTIVE INGREDIENT:
S-Metolachlor and R-enantiomer 915 g/L

PRINCIPE ACTIF :
S-métolachlore et R-énanthiomère.....915 g/L

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET
BEFORE USING

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT
AVANT L'UTILISATION

CAUTION – EYE IRRITANT

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

REGISTRATION NO: 35721
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

No D'HOMOLOGATION : 35721
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Distributed by:
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak,
Fire, Exposure, or Accident, Call
CHEMTRAC 1-800-424-9300

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite,
incendie, exposition ou accident,appelez
CHEMTRAC 1-800-424-9300.

Net Contents: 10L

Contenu Net : 10L

Lot No.: See container

N° de lot : Voir conteneur

PEEL BACK BOOK HERE AND RESEAL AFTER OPENING / PEEL BACK BOOK CI ET REFERMER APRÈS OUVERTURE

GROUP

15

HERBICIDE



Metrik 915EC

EMULSIFIABLE CONCENTRATE FOR SELECTIVE WEED CONTROL

COMMERCIAL - AGRICULTURAL

ACTIVE INGREDIENT: S-Metolachlor and R-enantiomer ... 915 g/L

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

CAUTION – EYE IRRITANT

REGISTRATION NO: 35721 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident, Call
CHEMREC 1-800-424-9300

Net Contents: 10L

Lot No.: See container



NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

FIRST AID

IN CASE OF POISONING, contact a physician or a poison control centre IMMEDIATELY. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED, call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING, take off contaminated clothing. Rinse skin IMMEDIATELY with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

If swallowed, there is no specific antidote. Treat symptomatically.

The active ingredient in this product, S-Metolachlor, has a high affinity for activated charcoal. A suspension of activated charcoal in water can be given to absorb the remaining toxicant.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. May irritate eyes. Avoid contact with eyes or prolonged contact with skin. Avoid inhalation of vapours or spray mist. Do not contaminate food, feed, domestic or irrigation water supplies, lakes, streams and ponds.

RESTRICTED-ENTRY INTERVAL (REI): DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

Apply only when the potential for drift beyond the area to be treated is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings.

DO NOT apply by air.

CAUTION: DO NOT graze treated immature crops or cut for hay. In the case of corn, immature means before ear emergence. DO NOT harvest sweet corn within 45 days of application. DO NOT harvest other corn within 80 days of making a post-emergent application. Make only one application per season.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Wear a long-sleeved shirt, long pants, a hat, socks, enclosed boots and chemical-resistant gloves during mixing, loading, application, clean-up, and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. Avoid breathing vapours or spray mist. If ventilation is not adequate, wear a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge (with a prefilter) approved for pesticides, or a NIOSH-approved canister approved for pesticides.

Remove clothing/PPE immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Wash splashes from skin IMMEDIATELY with plenty of water. Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves with soap and water before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. After spraying, wash hands and shower thoroughly with soap and water.

Heavily contaminated or drenched clothing and other absorbent materials contaminated with this product should be discarded. Do not reuse them.

Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE. If no such instructions for washables exist, use detergent and hot water before reuse. Store and wash PPE separately from household laundry.

Wear freshly laundered clothes daily. Do not wear contaminated shoes.

Do not eat, drink, smoke or apply cosmetics in areas where there is potential for exposure to this product. Wash hands and face before eating, drinking, smoking or using the toilet.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic plants and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. Additional guidance can be found on the Runoff Mitigation portion of the Canada.ca website.

STORAGE

Keep in original container, tightly closed, during storage. Store in a cool, dry, well-ventilated and secure area out of the reach of children, unauthorized persons and animals. Store this product away from seed, foodstuffs, feed, fertilizer and beverages and tobacco. Keep away from fire or open flame, or other sources of heat. This product does not require heated storage.

DISPOSAL

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial or territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial or territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

FOR RECYCLABLE CONTAINERS: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial or territorial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose.

PRODUCT INFORMATION

Metrik 915EC provides selective weed control in corn, soybeans, dry common beans and other labelled crops.

Metrik 915EC contains benoxacor which has been shown to enhance S-Metolachlor metabolism in corn. This enhanced metabolism can reduce the potential of S-Metolachlor injury to corn seedlings when grown under unfavourable weather conditions such as cool temperature or water stress. Use of Metrik 915EC will not provide improved crop safety on other labelled crops.

This product may be tank mixed with a fertilizer, a supplement, or with registered pest control products, whose labels also allow tank mixing, provided the entirety of both labels, including Directions For Use, Precautions, Restrictions, Environmental Precautions, and Spray Buffer Zones are followed for each product. In cases where these requirements differ between the tank mix partner labels, the most restrictive label must be followed. Do not tank mix products containing the same active ingredient unless specifically listed on this label.

In some cases, tank mixing pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact Tide International Canada, Inc. at +1-866-699-7717 for information before applying any tank mix that is not specifically recommended on this label.

WEEDS CONTROLLED

American Nightshade ¹	Foxtail (green, yellow, giant)
Eastern Black Nightshade ¹	Old Witchgrass
Crabgrass (smooth, hairy)	Yellow Nutsedge ²
Barnyard Grass	Redroot Pigweed ³ (suppression only)
Fall Panicum	

- NOTES:
- 1 Pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant surface, pre-plant incorporated or post-emergent treatments.
 - 2 Pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nut sedge control.
 - 3 Pre-plant incorporated and pre-emergent treatments only.

DIRECTIONS FOR USE

GENERAL INFORMATION

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

APPLICATION INFORMATION

DO NOT apply by air.

Field sprayer application: DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with sprays finer than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 to 572.3) fine classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

SPRAY BUFFER ZONES

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label,
- low-clearance hooded or shielded sprayers that prevent spray contact with crop, fruit or foliage,
- soil drench or soil incorporation.

A spray buffer zone of 29-metres is required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASABE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

PRE-PLANT SURFACE APPLICATION

For minimum tillage (reduced tillage), and no-till (zero-till) systems in corn and soybeans. Do not use for soybean, immature seed (edamame).

Applications may be made up to 30 days before planting.

To the extent possible, do not move treated soil out of the row or move untreated soil to the surface during planting, or weed control will be diminished.

PRE-PLANT INCORPORATION APPLICATION

Immediate incorporation is not necessary.

Incorporation equipment should include rolling or western harrows.

On sandy soils, heavy rainfall following an incorporated treatment may cause leaching of the herbicide.

Incorporation Instructions		
Type of equipment	Maximum working depth	Minimum speed
"S"-Tine (Danish) cultivator	10 cm	10 km/hr
"C"-Tine cultivator with overlapping sweeps	10 cm	10 km/hr
Tandem disc (maximum 18 cm spacing between discs)	10 cm	6 km/hr
Power driven cultivator	5 cm	Any
Mulch Master	5 cm	10 km/hr

Metrif 915EC may be applied as an overall spray or as a band treatment. For band treatment, a suitable press wheel mounted ahead of the nozzle should be used for levelling the band. For band application, use proportionately less material.

PRE-EMERGENT APPLICATION

Apply evenly to a firm, lump-free seed bed.

If an activating rain (>1.25 cm) is not received within 7-10 days after a pre-emergent application, cultivate or use other weed control measures if weeds develop.

Pre-emergent applications may also be made in reduced tillage, ridge tillage, and no-till systems in corn and soybeans.

Minimize exposure of untreated soil when cultivating or fertilizing.

POST-EMERGENT APPLICATION

CORN ONLY.

Apply when corn is in the spike to 6-leaf stage and before weeds pass the 2-leaf stage.

Some leaf burn may occur but yield will not be affected.

DO NOT tank-mix Metrik 915EC with fluid fertilizers, oils, oil concentrates or surfactants when applying post-emergent.

DO NOT graze treated immature crops or cut for hay. In the case of corn, immature means before ear emergence.

DO NOT harvest sweet corn within 45 days of application.

DO NOT harvest other corn within 80 days of making a post-emergent application.

CAUTION:

Do not apply to soils that contain less than 1% or more than 10% organic matter.

Winter cereals may be planted 4 1/2 months following application.

If drought conditions persist after either a pre-plant surface, pre-plant incorporated or pre-emergent application, annual grass control may not be adequate.

LIQUID FERTILIZERS

Nitrogen solutions or complete liquid fertilizers may replace water as a carrier for pre-plant surface, pre-plant incorporated or pre-emergent application of Metrik 915EC alone or in tank mixes in corn. Do not use fertilizer solutions for post-emergent applications. Always predetermine the compatibility of Metrik 915EC or labelled Metrik 915EC tank mixes with the water or liquid fertilizer carrier by mixing small proportional quantities in advance using the WALES mixing order. Always consult the label of the tank mix partner if tank mixtures are to use liquid fertilizer as the carrier.

DRY BULK GRANULAR FERTILIZERS

Many dry bulk granular fertilizers may be impregnated with Metrik 915EC plus AATREX® Liquid 480 Herbicide for pre-plant incorporated application to control weeds in corn. Prepare the herbicide/fertilizer mixtures by using any commonly used dry bulk fertilizer blender. Spray herbicide mixture uniformly onto fertilizer. If the herbicide/fertilizer mixture is too wet, the use of a highly absorptive powder (generally less than 2% by weight) such as Microcel E, diatomaceous earth or finely powdered clay is recommended.

For best results, apply Metrik 915EC/fertilizer mixtures or Metrik 915EC plus AATREX Liquid 480 Herbicide/fertilizer mixtures uniformly to the soil with properly calibrated equipment immediately after blending and incorporate according to label directions.

NOTE: Apply a minimum of 225 kg per hectare of dry granular fertilizer impregnated with recommended rates of Metrik 915EC alone or Metrik 915EC tank mixtures.

Do not impregnate Metrik 915EC alone or with AATREX Liquid 480 Herbicide onto nitrate fertilizers, superphosphates, or limestone.

MIXING INSTRUCTIONS

1. Ensure that the sprayer interior is clean, then fill the spray tank with 1/2 the required amount of carrier and engage gentle agitation. Good agitation is indicated by a rippling or rolling action on the surface of the water.
2. Add any WG or DF formulation mix partners and agitate to ensure complete mixing.
3. Add any SE or SC formulation mix partners and agitate to ensure complete mixing.
4. Add Metrik 915EC and agitate to ensure complete mixing.
5. Add any EC formulation mix partners and agitate to ensure complete mixing.
6. Fill the tank to 3/4 the required amount of water.
7. Add any solution (SN or SL) formulation mix partners and agitate to ensure complete mixing.
8. Finish filling the sprayer with carrier, maintaining good agitation.
9. Always ensure that agitation is maintained until spraying is completed. After any break in spraying operations, agitate thoroughly before spraying again. Reduce agitation once tank volume is reduced to about one third of capacity.
10. Do not mix, load or clean spray equipment where there is a potential to contaminate wells or aquatic systems.

When using chemical handling equipment to fill the sprayer, the following additional recommendations apply:

- WG and DF formulations are preferentially batch mixed.
- SC, SN, and SL formulations may be induced or batch mixed.
- EC formulations are preferentially batch mixed.

It is important to check the physical compatibility of tank mixed pesticide products in a small volume prior to filling the sprayer. Check the compatibility of tank mixes containing Metrik 915EC using a jar test following the WALES mixing order with proportionate amounts of mix partners and carrier before mixing in the spray tank.

SPRAYING INSTRUCTIONS

CARRIER VOLUME: Apply in a minimum spray volume of 150 L/ha OR the volume given in the crop and pest specific instructions tabulated below, whichever is LARGER.

SPRAYER AGITATION: Use a jet agitator or liquid sparge tube which recirculates 7-10% of the tank per minute. DO NOT use an air sparger.

PUMP: Screens should be used to protect the pump and prevent clogging. Use 16 mesh or coarser screens on the suction side of the pump. DO NOT place a screen in the recirculation line. Use 50 mesh or coarser screens between the pump and boom unless directed otherwise by the sprayer manufacturer.

SPRAY NOZZLES: 80° or 110° drift reducing flat fan (e.g. those with a pre-orifice or turbulence chamber) or air induction nozzles are recommended. Use 50 mesh or coarser nozzle screens or as recommended by the nozzle manufacturer. DO NOT use flood type nozzles, controlled droplet application equipment, spray foils or hollow cone nozzles.

PRESSURE: As recommended by the nozzle manufacturer to achieve no finer than ASABE 572.1 medium sized droplets.

APPLICATION: Apply at uniform speed and avoid overlapping. Shut off spray boom while starting, turning, slowing or stopping to avoid potential crop injury from over application.

EQUIPMENT CLEAN UP

To avoid subsequent injury to other crops, thoroughly clean application equipment immediately after spraying each day. Ensure that all traces of the product are removed. Do not allow residue to dry in spray tank. Do not allow solution to remain in lines or tank overnight. When using tank mixes, consult the tank-mix partner label for additional clean-up instructions. The following recommendations are provided:

- Drain and flush tank walls, boom and all hoses for ten minutes with a clean water/detergent mixture. Rinse with clean water. DO NOT clean application equipment near desirable vegetation, wells or other water sources.
- Remove all nozzles and screens and wash separately.
- Dispose of all rinsate in accordance with provincial or territorial regulations.

SPRAY DRIFT MANAGEMENT AND APPLICATION REQUIREMENTS

Use good pesticide practices and apply only when the potential for drift beyond the area to be treated is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings. For the protection of non-target habitats, over-spray or drift to any body of water or other environmentally sensitive habitat must be avoided. The interaction of equipment and weather-related factors determines the potential for spray drift. The applicator is responsible for considering all these factors when making application decisions.

ROTATIONAL CROP RESTRICTIONS

Crop, Crop Group, or Crop Subgroup	Plant-back Interval
Winter Cereals	4-1/2 months

CROP USE DIRECTIONS

CORN – EASTERN CANADA ONLY

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. Apply pre-plant surface applications of Metrik 915EC plus AATREX Liquid 480 Herbicide only when emerged annual weeds are less than 6 cm tall. If emerged annual weeds are taller than 6 cm, apply a glyphosate product prior to the tank mix application or make an application of a 3-way tank mix of Metrik 915EC plus AATREX Liquid 480 Herbicide plus a glyphosate product. Consult the tank mix partner label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide + 900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds. It is recommended that liquid formulations of products be used when tank mixing with a glyphosate product. Consult the glyphosate product label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including triazine tolerant weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 1.25 L Banvel® II Herbicide OR + 3.7 - 4.5 L Marksman® Herbicide OR + 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide + 1.25 L Banvel II Herbicide OR + 0.3 L CALLISTO® 480SC Herbicide OR + 0.3 L CALLISTO 480SC Herbicide + 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. DO NOT use these tank mixes (Banvel II Herbicide or Marksman Herbicide), or these timings on seed corn, sweet corn or popcorn. Use the lower rate of Marksman Herbicide on sand or sandy loam soil and the higher

	rate on loam or clay soils.
Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.</p>

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and the following annual Broadleaf Weeds including triazine tolerant weeds: Redroot Pigweed, Lamb's Quarters, Velvetleaf, Common Ragweed, Mustard (wild, wormseed), Eastern Black Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.5 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 70 g/ha Converge® 75WDG Herbicide + 1.1 L Converge 480 Herbicide
Remarks	<p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>DO NOT use these timings or tank mixes on seed corn, sweet corn or popcorn.</p> <p>Follow all soil type restrictions on the Converge 75WDG label.</p>

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide + 900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.</p> <p>It is recommended that liquid formulations of products be used when tank mixing with a glyphosate product. Consult the glyphosate product label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.</p>

Timing	Early Post-Emergent (spike to 2-leaf stage)
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

Timing	Early Post-Emergent (spike to 2-leaf stage)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.</p>

Timing	Early Post-Emergent (spike to 2-leaf stage)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including triazine tolerant weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 600 mL - 1.25 L Banvel II Herbicide + 3.7 - 4.5 L Marksman Herbicide + 2.3 L AATREX Liquid 480 Herbicide
	OR
	OR

	<p>+ 600 mL - 1.25 L Banvel II Herbicide OR + 0.3 L CALLISTO 480SC Herbicide OR + 0.3 L CALLISTO 480SC Herbicide + 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide</p>
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. DO NOT use these tank mixes (Banvel II Herbicide or Marksman Herbicide) or these timings, on seed corn, sweet corn or popcorn. The tank mix with CALLISTO 480SC Herbicide, or CALLISTO 480SC Herbicide with AATREX Liquid 480 Herbicide is for use on field corn only. Use the lower rate of Marksman Herbicide on sand or sandy loam soil and the higher rate on loam or clay soils.</p>

Timing	Post-Emergent (3 to 6-leaf stage) (hybrid and silage corn only)
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. DO NOT use these timings or tank mixes on seed corn, sweet corn or popcorn.</p>

Timing	Post-Emergent (3 to 6-leaf stage) (hybrid and silage corn only)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including triazine tolerant weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	<p>+ 600 mL - 1.25 L Banvel II Herbicide OR + 3.7 - 4.5 L Marksman Herbicide OR + 2.3 L AATREX Liquid 480 Herbicide + 600 mL - 1.25 L Banvel II Herbicide</p>
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. DO NOT use these tank mixes or these timings on seed corn, sweet corn or popcorn. Use the lower rate of Marksman Herbicide on sand or sandy loam soil and the higher rate on loam or clay soils. Do not apply tank mixes containing Marksman Herbicide or Banvel II Herbicide beyond the 5-leaf stage of corn.</p>

Timing	Post- Emergent (3 to 6-leaf stage) (hybrid, silage and sweet corn only)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L - 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions. DO NOT use this tank mix on seed corn or popcorn.</p>

NOTES FOR PRE-PLANT SURFACE AND PRE-EMERGENT APPLICATIONS ONLY:

For improved burn down of small emerged annual weeds, the following additives may be applied in mixtures of Metrik 915EC with AATREX Liquid 480 Herbicide:

- Crop Oil, 28-0 or 10-34-0 at 5% v/v
- Crop oil concentrate at 1% v/v
- Non-ionic surfactant at 0.1% v/v

If annual weeds are larger or perennial weeds are present, use a glyphosate product in the tank mix. See preceding table.

CORN – WESTERN CANADA ONLY

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Green and Yellow Foxtail, Barnyard Grass and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L

Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding soil-type variations and other restrictions.

Timing	Pre-emergent with irrigation
Weeds controlled	Green and Yellow Foxtail, Barnyard Grass and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.1 L – 3.1 L AATREX Liquid 480 Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding soil-type variations and other restrictions.

SOYBEANS

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 1.0 L - 2.2 L Sencor® 480 F OR + 670 g - 1.45 kg Sencor 75D F
Remarks	For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions. Apply pre-plant surface applications of Metrik 915EC plus Sencor 480 F or Sencor 75 DF only when emerged annual weeds are less than 6 cm tall. If emerged annual weeds are taller than 6 cm, apply a glyphosate product prior to the tank mix application or make an application of a 3-way tank mix of Metrik 915EC plus a glyphosate product plus Sencor 480 F or Sencor 75 DF. Consult the tank mix partner label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses, Nightshade, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions. Some perennial weeds may not be controlled with these rates of a glyphosate product. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled.

Timing	Pre-Plant Surface (up to 30 days before planting)
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 900 g ae/ha of a glyphosate product + 1.0 L – 2.2 L Sencor 480 F OR 670 g – 1.45 kg Sencor 75 DF
Remarks	For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific

	<p>instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Some perennial weeds may not be controlled with these rates of a glyphosate product. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.</p> <p>It is recommended that liquid formulations of products be used when tank mixing with a glyphosate product. Consult the glyphosate product label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.</p>
--	---

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p>

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	<p>+ 550 g - 750 g Sencor 75 DF</p> <p>OR</p> <p>+ 850 mL - 1.1 L Sencor 480 F</p> <p>OR</p> <p>+ 312 mL Pursuit® Herbicide</p>
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Do not apply Pursuit Herbicide as a pre-plant incorporated application more than one year in sequence. Only soybeans, field corn, spring barley, spring wheat and winter wheat may be planted the season following application of Pursuit Herbicide. Winter wheat should not be planted within 120 days of the application of Pursuit Herbicide.</p>

Timing	Pre-emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p>

Timing	Pre-emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	<p>+ 850 mL - 2.25 L Sencor 480 F</p> <p>OR</p> <p>+ 550 g - 1.5 kg Sencor 75 DF</p> <p>OR</p> <p>+ 312 mL - 420 mL Pursuit Herbicide</p> <p>OR</p> <p>+ 750 mL - 1.0 L Sencor 480 F</p>
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Herbicide for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing</p>

	or other restrictions. Do not apply Pursuit Herbicide as a pre-plant incorporated application more than one year in sequence. Only soybeans, field corn, spring barley, spring wheat and winter wheat may be planted the season following application of Pursuit Herbicide. Winter wheat should not be planted within 120 days of the application of Pursuit Herbicide.
--	--

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses, Nightshade, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 900 g ae/ha of a glyphosate product
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Some perennial weeds may not be controlled with these rates of a glyphosate product. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.</p>

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade, Emerged Annual or Perennial Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	<p>+ 900 g ae/ha of a glyphosate product</p> <p>+ 850 mL – 2.25 L Sencor 480 F</p> <p style="text-align: center;">OR</p> <p>550 g – 1.5 kg Sencor 75 DF</p> <p style="text-align: center;">OR</p> <p>312 mL – 420 mL Pursuit Herbicide</p>
Remarks	<p>For optimum nightshade control use the higher rate of Metrik 915EC applied pre-emergently and choose a tank-mix partner which is also registered for the control of nightshade.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Consult the label of the product(s) to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing or other restrictions.</p> <p>Some perennial weeds may not be controlled with these rates of a glyphosate product. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. Refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.</p> <p>It is recommended that liquid formulations of products be used when tank mixing with a glyphosate product. Consult the glyphosate product label for specific instructions regarding precautions, restrictions, recommended rates and additives.</p> <p>Do not apply Pursuit Herbicide as a pre-plant incorporated application more than one year in sequence. Only soybeans, field corn, spring barley, spring wheat and winter wheat may be planted the season following application of Pursuit Herbicide. Winter wheat should not be planted within 120 days of the application of Pursuit Herbicide.</p>

CAUTION: Soybeans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result. Do not apply Metrik 915EC if soybeans have emerged.

NOTES FOR PRE-PLANT SURFACE AND PRE-EMERGENT APPLICATIONS ONLY:

For improved burn down of small emerged annual weeds, the following additives may be applied in mixtures of Metrik 915EC with Sencor 480 F, Sencor 75 DF, or Pursuit Herbicide:

- Crop oil, 28-0-0, or 10-34-0 at 5% v/v
- Crop oil concentrate at 1% v/v
- Non-ionic surfactant at 0.1% v/v

If annual weeds are larger or perennial weeds are present use a glyphosate product in the tank mix. See preceding table.

SNAP COMMON BEANS (YELLOW AND GREEN ONLY) AND LIMA BEANS IN EASTERN CANADA AND B.C.

Timing	Pre-Plant Incorporated
--------	------------------------

Weeds controlled	Annual Grasses and Nutsedge
Rate of Metrik 915EC per ha	1.15 L – 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. CAUTION: Beans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result.

POTATOES

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 750 g - 1.5 kg Sencor 75 DF OR + 1.1 L – 2.25 L Sencor 480 F

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 750 g - 1.5 kg Sencor 75 DF OR + 1.1 - 2.25 L Sencor 480 F OR + 1.9 - 2.3 L Lorox L Herbicide
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding soil-type variations and special instructions. CAUTION: Do not apply Metrik 915EC at ground crack or if potatoes have emerged. Do not use on the variety Superior.

FIRST-YEAR (NON-BEARING) APPLE, APRICOT, SWEET AND SOUR CHERRY, PEACH, PEAR, AND PLUM TREES

Timing	Post Planting, Pre-Emergent to Weeds
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds (Late-season emerging fall panicum and crabgrass may not be controlled by this treatment)
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 1.1 kg – 2.2 kg PRINCEP NINE-T® Herbicide
Remarks	Apply once per year. Avoid contact with trunk and leaves of trees. Do not use on sandy soils with less than 2% organic matter. Best results are obtained with applications made after rain has settled the soil around trees. Use only a tractor-mounted boom sprayer to apply. Use the higher rate of Metrik 915EC and PRINCEP NINE-T Herbicide for heavier weed problems.

ESTABLISHED (BEARING) APPLE, APRICOT, SWEET AND SOUR CHERRY, PEACH, PEAR, AND PLUM TREES

Timing	Post Planting, Pre-Emergent to Weeds
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.75 L
Remarks	Apply once per year as a band under the trees. Avoid contact with trunk and leaves of trees. Do not use on sandy soils with less than 2% organic matter. Use only a tractor-mounted boom sprayer to apply.

Timing	Post Planting, Pre-Emergent to Weeds
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds (Late-season emerging fall panicum and crabgrass may not be controlled by this treatment)
Rate of Metrik 915EC per ha	1.75 L

Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 2.5 kg PRINCEP NINE-T Herbicide
Remarks	Apply once per year as a band treatment under the trees. Avoid contact with trunk and leaves of trees. Do not use on sandy soils with less than 2% organic matter. Use only a tractor-mounted boom sprayer to apply.

PROCESSING PEAS IN EASTERN CANADA ONLY

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Eastern Black Nightshade, Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	Make one application per year. Apply in 150 - 250 L water/ha by ground application equipment only. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

RUTABAGAS IN EASTERN CANADA ONLY

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Annual Grasses and Nutsedge
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. To control nutsedge, Metrik 915EC must be applied as a pre-planted incorporated spray.

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

SECOND-YEAR OR OLDER WHITE SPRUCE, NORWAY SPRUCE, BLACK SPRUCE, WHITE PINE, JACK PINE AND RED PINE TRANSPLANT OR SEEDLING STOCK AND POPLAR STOOL BEDS

Timing	Pre-Emergent or Early Post-Emergent to Weeds
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L - 1.75 L
Remarks	Apply to spruce and pine in forest tree nurseries prior to budbreak. DO NOT apply Metrik 915EC within 4 weeks after burst or until the needles have hardened. May be applied as a pre-emergent or early post-emergent application to weeds before they pass the 2-leaf stage. For Poplar Stool beds, apply to dormant and flushing stool beds. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

SWEET WHITE LUPINS

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses
Rate of Metrik 915EC per ha	1.10 L - 1.75 L
Remarks	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed suppression apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. Make one treatment per year with ground application equipment. Apply in 200 - 300 L of total volume per hectare.

SWEET WHITE LUPINS – TANK MIXTURES IN MARITIME PROVINCES ONLY

Timing	At Planting or Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including Nightshade
Rate of Metrik 915EC per ha	1.10 L - 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 670 g Sencor 75 DF
Remarks	Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for additional specific instructions regarding broadleaf weeds, soil type variations and rotational crop, grazing or other restrictions. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For redroot pigweed

suppression apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare. For optimum nightshade control, use the higher rate of Metrik 915EC. Make one application per year. Apply as a broadcast spray during planting or as a separate operation after planting but before the crop has emerged. Lupin seed must be planted at least 4 cm below the soil surface. Do not apply to sandy or light soils with less than 2% organic matter or to muck soils. Better weed control will be obtained if light rainfall or irrigation follows application. Rotational crops such as onions, celery, peppers, cole crops, lettuce, spinach, sugar beets, table beets, turnips, pumpkins, squash, melons, tobacco and non-triazine tolerant canola are sensitive to Sencor 75 DF and may be injured if planted into soil treated with Sencor 75 DF during the year of application and the following year. After harvest tillage practices which provide thorough mixing of the soil may be helpful in reducing the possibility of injury to succeeding crops. Do not use treated vines for feed and forage.

TRANSPLANTED TOMATOES GROWN FOR PROCESSING – TANK MIXTURES

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Annual Nightshades (American Nightshade, Eastern Black Nightshade), Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate of Metrik 915EC per ha	1.25 L – 1.75 L
Rate of Tank-Mix Partner per ha	+ 0.5 L - 1.4 L Sencor 480 F
Remarks	<p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding weeds, rates, soil-type and organic matter variations and other restrictions.</p> <p>CAUTION: DO NOT apply Metrik 915EC on direct seeded tomatoes.</p> <p>NOTE: Metrik 915EC may damage transplants that have been weakened by any cause resulting in reduced crop yield. To prevent damage, plant only healthy transplants. DO NOT plant when wet, cool or unfavourable growing conditions exist. Follow all application and incorporation directions exactly.</p>

MINOR USES

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Tide International Canada Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

ASIAN RADISH	
Timing	Pre-Plant Incorporated OR Pre-Emergent (to both crop and weeds)
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Mineral Soils: 1.2 – 1.5 L
Weeds suppressed	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge and Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Muck Soils (organic matter > 20%): 1.5 L – 1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Apply in 150-300 L water/ha. Ground application only.</p> <p>Do not harvest within 40 days of application.</p> <p>Reduced levels of weed control may be observed when weed densities are high.</p> <p>On muck soils: Irrigate immediately after application with 0.5 inches of water.</p> <p>CAUTION: Use in soils with high organic matter will result in reduced efficacy.</p> <p>A representative bioassay of the field must be conducted with rotational crops to evaluate potential crop sensitivity.</p> <p>NOTE: Level and duration of weed suppression may be reduced in muck soils with higher organic matter content.</p> <p>For American Nightshade and Easter Black Nightshade, pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated treatments.</p> <p>For Yellow Nutsedge, pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following</p>

	application may result in reduced nutsedge control.
ASPARAGUS (Established Beds)	
WARNING: Application of Metrik 915EC may result in injury to the asparagus crop, which may include potential stand loss, delayed maturity, and even loss of yield.	
Timing	In the spring, apply to dormant asparagus beds prior to emergence OR Post-harvest
Weeds controlled	American Nightshade, Eastern Black Nightshade, Crabgrass (smooth, hairy), Barnyard Grass, Fall Panicum, Foxtail (green, yellow, giant), Old Witchgrass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.55 L - 1.75 L
Notes	Make only one application per year. Apply by ground application equipment only. PHI is 16 days.
CARROTS	
Timing	Pre-Emergent (after planting, prior to carrot and weed emergence)
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, and Barnyard Grass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Mineral Soils: 1.2 L - 1.5 L
Weeds suppressed	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass and Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Muck Soils (organic matter > 20%): 1.5 L - 1.75 L
Timing	Post-Emergent (crop at 3 – 5-leaf stage and weeds prior to 2-leaf stage)
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, and Barnyard Grass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.2 L - 1.5 L
Notes	Make only one application per year. Do not follow a pre-emergent application with a post-emergent spray later in the season. Apply by ground (broadcast) application (pre- or post-emergent application). Pre-emergent application can also be made by banded spray. Make preemergent applications to clean-tilled soils. Use lower rates on medium-textured soils and higher rates on fine-textured soils. Do not apply more than 1.5 L/ha of Metrik 915EC to mineral soils. Do not apply more than 1.75 L/ha of Metrik 915EC to muck soils (organic matter > 20%). To help avoid crop injury, do not apply Metrik 915EC in areas where water is likely to pool. Apply in 150 – 300 L water/ha. Reduced levels of weed control may be observed when weed densities are high. Do not harvest carrots within 30 days of application. NOTE: Level and duration of weed suppression may be reduced in muck soils with higher organic matter content. NOTE: Applications of Metrik 915EC may cause significant injury to carrots, resulting in reduced yields.
CELERY	
Timing	After Transplanting Celery and Prior to Weed Emergence
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, and Barnyard Grass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Mineral Soils: 1.2 L - 1.5 L
Weeds suppressed	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass and Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Muck Soils (organic matter > 20%): 1.5 L - 1.75 L
Notes	Apply in 150-200 L water/ha. Directed or broadcast spray. Ground application only. Do not harvest the crop within 62 days of application. In general, the risk of crop injury is less with post-directed than from post over-the-top post-transplanting applications. The use of a spray adjuvant or the addition of another registered herbicide as a tank mixture with Metrik 915EC will increase the risk of crop injury from post-emergence applications. Metrik 915EC may also be used to treat row-middles in bedded crops, as long as the total amount of Metrik 915EC applied does not exceed 1.75 L/ha in that crop. Use lower rates of Metrik 915EC on coarse textured soils and higher rates on fine-textured soils.

	<p>On muck soils: Apply prior to weed emergence. Use the higher rate of application. Irrigate immediately after application with 0.5 inches of water. Apply prior to weed emergence.</p> <p>CAUTION: Use in soils with high organic matter will result in reduced efficacy. A representative bioassay of the field must be conducted with rotational crops to evaluate potential crop sensitivity.</p> <p>NOTE: Metrik 915EC may damage transplants that have been weakened by any cause resulting in reduced crop yield. To prevent damage, plant only healthy transplants. do not plant when wet, cool or unfavourable growing conditions exist. follow all application and incorporation directions exactly.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p>
--	---

CONIFERS (Established for Field Production)

Metrik 915EC has been tested on Balsam fir, Fraser fir, White pine, and White spruce. Metrik 915EC may be applied to other non-listed conifer species; however, non-listed conifer species may vary in tolerance to herbicides, including Metrik 915EC. First use of Metrik 915EC to any non-listed conifer species should be limited to a small number of plants to confirm tolerance prior to adoption as a large scale practice.

Timing	Pre-Emergent to Weeds as per label directions
Weeds controlled	Annual Broadleaf and Grass Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L – 1.75 L
Notes	<p>Make only one ground application per year, banded over top of trees.</p> <p>Apply in a minimum of 300 L water/ha.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p>
Timing	Pre-Emergent or Early Post-Emergent (before 2-leaf stage) to Weeds
Weeds controlled	Labelled Weeds – See Simazine 480 Herbicide label for further information.
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L – 1.75 L
Rate/ha of tank mix partner	+ 4.7 L – 7.0 L Simazine 480 Herbicide
Notes	<p>Make only one ground application per year.</p> <p>Apply in a minimum of 150 L water/ha.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Use the lowest rate of Simazine 480 in sandy or low organic matter soils; use highest rate in clay or high organic matter soils</p>

CRANBERRY BEANS (Eastern Canada Only)

Timing	Pre-Plant Incorporated or Pre-Emergent Soil Application
Weeds controlled	American Nightshade, Eastern Black Nightshade, Fall Panicum, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.75 L
Rate/ha of tank mix partner	+ 0.312 L Pursuit Herbicide
Notes	<p>Make only one application per year. Apply by ground application equipment only.</p> <p>CAUTION: Beans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding soil-type variations and other restrictions.</p> <p>For American Nightshade and Eastern Black Nightshade, pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated treatments.</p> <p>For Yellow Nutsedge, pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.</p>

CUCURBIT VEGETABLES - CROP GROUP 9

Crops	Cucurbit Vegetables - Crop Group 9: Citron melon (<i>Citrullus lanatus</i> var. <i>citroides</i>), Muskmelon (hybrids and/or cultivars of <i>Cucumis melo</i>) (includes true cantaloupe, cantaloupe, casaba, crenshaw melon, golden pershaw melon, honeydew melon, honey balls, mango melon, Persian melon, pineapple melon, Santa Claus melon and snake melon), Watermelon (includes hybrids and/or varieties of <i>Citrullus lanatus</i>), Chayote (fruit) (<i>Sechium edule</i>), Chinese waxgourd (Chinese preserving melon) (<i>Benincasa hispida</i>), Gherkin (<i>Cucumis anguria</i>), Gourd, edible (<i>Lagenaria spp.</i>) (includes hyotan, cucuzza), Gourd, edible (<i>Luffa acutangula</i> , <i>L. cylindrica</i>) (includes hechima, Chinese okra), <i>Momordica spp.</i> (includes balsam apple, balsam pear, bitter melon, Pumpkin (<i>Cucurbita spp.</i>), Squash, summer (<i>Cucurbita pepo</i> var. <i>melopepo</i>) (includes crookneck squash, scallop squash, straightneck squash, vegetable marrow, zucchini), Squash, winter (<i>Cucurbita maxima</i> , <i>C. moschata</i>) (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash); (<i>C. mixta</i> ,
-------	---

	<i>C. pepo</i> (includes acorn squash, spaghetti squash), excluding Cucumber (<i>Cucumis sativus</i>).
Timing	Transplanted: Prior to transplanting or within 48 hours after transplanting. Direct seeded: Pre-emergence or early post-emergent to crop (1 to 2 leaf stage). All applications should be pre-emergent to labeled weeds.
Weeds controlled	Nightshade and Annual Grasses
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Banded to row middles after plastic mulch has been laid: 1.15 L – 1.56 L Broadcast: 1.15 L
Notes	Ground application; Banded to row middles or broadcast. Make only 1 application per year. PHI is 30 days. Apply in a minimum of 150 L water/ha. Application of Metrik 915EC may result in injury to the crop which may include stand loss, delayed maturity and even loss of yield. Risk of crop injury increases with cool and wet conditions. Care should be taken to minimize foliar contact with Metrik 915EC as this can increase potential to cause crop injury. Avoid overspray. Reduced control in heavy weed populations may occur. Do not use on sandy soils with less than 2% organic matter. The use of another registered herbicide as a tank mixture with Metrik 915EC will increase the risk of crop injury.
DRY COMMON BEANS (<i>Phaseolus vulgaris</i> species only)	
Timing	Pre-Plant Incorporated or Pre-Emergent Soil Application
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.75 L
Notes	Make only one application per year. Apply in 150 L water/ha. Apply by ground application equipment only. NOTE: Dry common bean varieties may vary in their tolerance to herbicides, including to Metrik 915EC. Since not all dry common bean varieties have been tested for tolerance to Metrik 915EC, first use of Metrik 915EC should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your seed supplier for information on the tolerance of specific varieties of dry common beans to Metrik 915EC. CAUTION: Beans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. For American Nightshade and Eastern Black Nightshade, Pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated. For Yellow Nutsedge, pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.
DRY COMMON BEANS (<i>Phaseolus vulgaris</i> species only) in Eastern Canada only	
Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	American Nightshade, Eastern Black Nightshade, Fall Panicum, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.75 L
Rate/ha of tank mix partner	+ 0.312 L Pursuit Herbicide
Notes	Make only one application per year. Apply in 150 L – 400 L water/ha. Apply by ground application equipment only. DO NOT harvest within 100 days of treatment. NOTE: Dry common bean varieties may vary in their tolerance to herbicides, including to Metrik 915EC. Since not all dry common bean varieties have been tested for tolerance to the tank mix of Pursuit plus Metrik 915EC, first use of this tank mix should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your seed supplier for information on the tolerance of specific varieties of dry common beans to the tank mix of Pursuit plus Metrik 915EC. CAUTION: Beans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Refer to the Pursuit Herbicide label for additional recommendations, precautions and restrictions not specified on this label. For Yellow Nutsedge, extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.

EGGPLANT (Transplants only)	
Timing	Post-Emergent: apply within 48 hours of transplanting, but before weed emergence
Weeds controlled	Nightshade, Annual Grasses
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.25 L
Notes Use lower rate of Metrik 915EC on coarse textured soil and higher rates on fine-textured soil or for heavier weed infestations. In general, the risk of crop injury is greater on lighter textured soils and with higher application rates. Risk of crop injury increases with early transplanting and soil temperatures below 10°C. Applications made more than 48 hours after transplanting may increase the risk of foliar injury. One application per year only. Ground application only. Apply in a minimum of 150 L of water. Do not apply more than 1.25 L of Metrik 915EC on eggplant per year. Do not harvest eggplant within 60 days of application.	
FIELD PEPPERS	
Timing	Post-Emergent: apply within 48 hours of transplanting, but before weed emergence
Weeds controlled	Nightshade, Annual Grasses
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L - 1.25 L
Notes Apply in a minimum of 150 L water/ha. Apply by ground application equipment only. Do not harvest within 80 days of treatment. Risk of crop injury increases with early transplanting and soil temperatures below 10°C. Applications made more than 48 hours after transplanting may increase the risk of foliar injury. Using the lower application rate for field peppers may result in reduced control in heavy weed populations. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. NOTE: DO NOT tank-mix Metrik 915EC with fluid fertilizers, oils, oil concentrates or surfactants when applying post-emergent.	
HIGHBUSH BLUEBERRIES (New and established plantings)	
Timing	Pre-Emergent to Weeds
Weeds controlled	Nightshade (American and Eastern black), Crabgrass (smooth, hairy), Barnyard Grass, Fall Panicum, Foxtail (green, yellow, giant), Old Witchgrass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L
Notes Make only one application per year. Apply in 150 - 300 L water/ha. DO NOT apply by air. Ground application only. DO NOT harvest within 30 days of treatment. Apply to the soil as a banded application, directed to the base of the highbush blueberry plants. Avoid contact with the highbush blueberry truck and foliage. Crop injury and yield reduction may occur if any part of the highbush blueberry plants are contacted through spray or drift.	
KIDNEY BEANS (Eastern Canada only)	
Timing	Pre-Plant Incorporated or Pre-Emergent Soil Application
Weeds controlled	American Nightshade, Eastern Black Nightshade, Fall Panicum, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass, Yellow Nutsedge
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.75 L
Rate/ha of tank mix partner	+ 0.312 L Pursuit Herbicide
Notes Make only one application per year. Apply by ground application equipment only. CAUTION: Beans should be seeded at least 4 cm deep or crop injury may result. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding soil-type variations and other restrictions. For American Nightshade and Eastern Black Nightshade, pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated treatments. For Yellow Nutsedge, pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.	
MUSTARD GREENS (Transplanted only. DO NOT apply to direct seeded crop.)	

Timing	Pre-Emergent or Post-Emergent (Weeds at 2-leaf stage or less)
Weeds controlled	Annual Broadleaf and Grass Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.2 – 1.5 L
Notes	Make only one ground application per year. Apply in a minimum of 150-300 L/ha water. PHI is 30 days. Yield losses may be observed when this product is applied to transplanted mustard greens. Reduced levels of weed control may be observed when weed densities are high.

OUTDOOR ORNAMENTALS (Woody and Herbaceous): Container-, Field- and Liner*- Grown Plants and Plants in Landscape Plantings
 *Plants transplanted normally in rows in a nursery or similar area for further growth before transplanting to final growing location (place of establishment).

The following plant species have been tested results indicated that they are tolerant to Metrik 915EC when the product is applied according to the label.

Tolerance Plant Species

Plant Category	Common name	Scientific name
Broadleaf	Burning bush	<i>Euonymus spp.</i>
	Rhododendron	<i>Rhododendron spp.</i>
Herbaceous	Daylily	<i>Hemerocallis spp.</i>
	Hosta	<i>Hosta spp.</i>
Conifer	Juniper	<i>Juniperus spp.</i>
	Eastern white-cedar	<i>Thuja spp.</i>

Metrik 915EC may be applied to other non-listed plant species. However, non-listed plant species may vary in their tolerance to herbicides, including Metrik 915EC. First use of Metrik 915EC to any non-listed plant species should be limited to a small number of plants to confirm tolerance prior to adoption as a large-scale practice.

Timing	Pre-emergence (prior to weed emergence) OR Early Post-emergent (1-2 leaf weed stage)
Weeds controlled	Nightshade and Annual Grasses
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L
Notes	Make only one application per year. Apply in a minimum of 150 – 200 L water/ha. Apply by ground application equipment only. To avoid plant injury, do not apply to seedbeds, cutting beds, or uprooted cuttings before transplanting and to plants until the soil has firmly settled around roots. When applied broadcast over-the-top of plant foliage, follow with sufficient overhead irrigation to wash Metrik 915EC from the foliage to reduce the chance of injury. Do not apply to trees or plants that will bear harvestable fruit within 12 months, or illegal residues may result. Do not use this product in residential areas where bystanders including children, may be potentially exposed during or after spraying.

PARSNIPS

Timing	Pre-Emergent (after planting, prior to parsnip and weed emergence)
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, and Barnyard Grass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Mineral Soils: 1.2 L – 1.5 L
Weeds suppressed	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, Barnyard Grass and Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	Muck Soils (organic matter > 20%): 1.5 L – 1.75 L
Timing	Post-Emergent (crop at 3 – 5-leaf stage and weeds prior to the 2-leaf stage)
Weeds controlled	American Nightshade, Fall Panicum, Eastern Black Nightshade, Foxtail (green, yellow, giant), Crabgrass (smooth, hairy), Old Witchgrass, and Barnyard Grass
Rate/ha of Metrik 915EC	Mineral Soils: 1.2 L – 1.5 L
Notes	Make only one application per year. Do not follow a pre-emergent application with a post-emergent spray later in the season. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Apply in 150-300 L water/ha. Ground application only. Do not harvest within 60 days of application. Reduced levels of weed control may be observed when weed densities are high. On muck soils: Apply prior to weed emergence. Irrigate immediately after application with 0.5 inches of water. CAUTION: Use in soils with high organic matter will result in reduced efficacy. A representative bioassay of

	<p>the field must be conducted with rotational crops to evaluate potential crop sensitivity. Application of Metrik 915EC may result in injury to the crop which may include stand loss, delayed maturity, and even loss of yield. For American Nightshade and Easter Black Nightshade, pre-emergent treatments sometimes give better control than post-emergent treatments.</p>
PEANUTS (Ontario only)	
Timing	Pre-Plant Incorporated OR Pre-Emergent to Peanut Germination and Labelled Weeds
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Nightshade
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L – 1.55 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply in 150 L water/ha. DO NOT apply by air. Ground application only. Do not graze or feed peanut forage or fodder to livestock for 30 days following application. Do not harvest crop within 90 days of application. For use in Ontario only. Application of Metrik 915EC may result in injury to the peanut crop which may include stand loss, delayed maturity and even loss of yield. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. Pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated treatments. To control nutsedge, Metrik 915EC must be applied as a preplant incorporated spray.</p>
PEARL MILLET grown for animal feed (Grain or Forage) (Eastern Canada only)	
Timing	Early Post-Emergent to Crop (1-2 leaf stage); Pre- to Early Post-Emergent to Weeds (up to 1-leaf stage)
Weeds suppressed	Smooth Crabgrass, Green Foxtail, Barnyard Grass
Rate/ha of Metrik 915EC	0.625 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply by ground application only. DO NOT apply by air. Apply in 200 L water/ha. Do not harvest pearl millet for forage within 45 days of application. Do not harvest pearl millet for grain within 130 days of application. For use in pearl millet for animal feed only. Treated grain millet is not intended for human consumption. Application of Metrik 915EC will result in injury to the pearl millet crop which may include stand loss, delayed maturity and even loss of yield. AVOID SPRAY OVERLAP. Millet should be seeded at least 2.5 cm deep or crop injury may result. Use on soil that has a minimum of 2.5% organic matter.</p>
RED BEETS	
Timing	Pre-Emergent to Weeds and Crop
Weeds controlled	Nightshade (American and Eastern Black), Crabgrass (Smooth, Hairy), Barnyard Grass, Fall Panicum, Foxtail (Green, Yellow, Giant), Old Witchgrass
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply in 150 L water/ha minimum. Apply by ground application equipment only. Do not use more than 1 application per year. DO NOT apply by air. Application of Metrik 915EC may result in injury to the red beet crop which may include stand loss, delayed maturity and even loss of yield. Irrigate after application to activate the herbicide if rainfall is not expected, but use only 0.5 inches of water to incorporate the herbicide. Excessive irrigation will increase the risk of crop injury. Mechanical incorporation of Metrik 915EC will increase the risk of crop injury. DO NOT use Metrik 915EC if the planting operation creates a furrow or trough over the seed-row into which rain or irrigation water will collect and thus concentrate the herbicide over the row. Do not enter or allow worker entry into the treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.</p>
SOYBEANS	
Timing	Pre-Emergent
Weeds suppressed	Tall Waterhemp
Rate/ha of Metrik 915EC	1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply in a minimum of 150 L water/ha. Apply by ground application equipment only.</p>

SOYBEANS, IMMATURE SEED (Edamame)	
Timing	Pre-Plant Incorporated (application and incorporation within 14 days of planting)
Weeds controlled	Nutsedge, Annual Grasses and Nightshade
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L - 1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year.</p> <p>Apply in 150 L water/ha.</p> <p>DO NOT apply by air.</p> <p>Ground application only.</p> <p>Use lower rate of Metrik 915EC on coarse-textured soil and higher rates on fine-textured and muck soils, or for heavier weed infestations. In general, the risk of crop injury is greater on lighter textured soils and with higher application rates.</p> <p>Pre-plant incorporated: Follow incorporation instructions listed for soybeans in the main section of this label. Application and incorporation must occur within 14 days of planting. Use this application method if furrow irrigation is used or when a period of dry weather after application is expected. If crops are to be planted in beds, apply and incorporate after bed formation.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems and for higher organic matter soils. For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Metrik 915EC will not control emerged weeds.</p>
Timing	Pre-Emergent (before weed and crop emergence)
Weeds controlled	Annual Grasses and Nightshade
Rate/ha of Metrik 915EC	1.15 L - 1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year.</p> <p>Apply in 150 L water/ha.</p> <p>DO NOT apply by air. Ground application only.</p> <p>Use lower rate of Metrik 915EC on coarse-textured soil and higher rates on fine-textured and muck soils, or for heavier weed infestations. In general, the risk of crop injury is greater on lighter textured soils and with higher application rates.</p> <p>Pre-emergent: Apply during planting (behind planter) or after planting but before weed and crop emergence. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems and for higher organic matter soils.</p> <p>For redroot pigweed suppression, apply a minimum of 1.25 L of Metrik 915EC per hectare.</p> <p>Metrik 915EC will not control emerged weeds.</p>
STRAWBERRIES	
Strawberry cultivars may vary in their tolerance to herbicides, including Metrik 915EC. Since not all strawberry cultivars have been tested for tolerance to Metrik 915EC, first use of Metrik 915EC should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your supplier for information on the tolerance of specific cultivars of strawberry to Metrik 915EC. Do not apply to the cultivar Joliette.	
Timing	Bearing years: After mulch removal but before weed emergence.
Weeds controlled	Annual Broadleaf and Grass Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply as either a pre-plant incorporated or pre-emergent (post-transplanting) treatment.</p> <p>Some initial injury may occur but will be outgrown with no reduction in yield.</p> <p>Apply by ground application equipment only. Apply in 150 L/ha of water.</p> <p>Do not harvest berries within 30 days of application.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p>
Timing	Newly planted: Pre-Plant Incorporated or Pre-Emergent (post transplanting)
Weeds controlled	Annual Grasses and Nutsedge
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L
Notes	<p>Make only one application per year. Apply as either a pre-plant incorporated or pre-emergent (post-transplanting) treatment.</p> <p>Some initial injury may occur but will be outgrown with no reduction in yield.</p> <p>Apply by ground application equipment only. Apply in 150 L/ha of water.</p> <p>Do not harvest berries within 30 days of application.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>For Nutsedge, pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.</p>
SUGAR BEETS	
Timing	Post-Emergent: apply within the period from cotyledon to 4 leaf stage of sugar beets, but before weed emergence
Weeds controlled	Nightshade, Annual Grasses
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L

Notes	Make only one application per year. Apply in 150 L – 300 L water/ha. Apply by ground application equipment only. Do not use more than 1 application per year. Do not harvest within 120 days of treatment. DO NOT USE SUGAR BEET TOPS FOR FEEDING TO LIVESTOCK. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems. NOTE: DO NOT tank-mix Metrik 915EC with fluid fertilizers, oils, oil concentrates or surfactants when applying post-emergent.
-------	---

SWEET CORN

Timing	Pre-Emergent
Weeds controlled	Annual Grasses and Broadleaf Weeds including triazine tolerant weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L
Notes	Make only one application per year. Apply as pre-emergent treatment. Apply in 150 L water/ha minimum. Do not harvest sweet corn within 45 days of treatment. Apply by ground equipment only.

SWEET POTATOES

Timing	Early Post-Emergent (2 – 5 days after transplanting)
Weeds controlled	Annual Broadleaf and Grass Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L – 1.75 L
Notes	Make only one application per year. Apply foliar by ground application only. Apply using a spray volume of 200 - 400 L water/ha. PHI is 105 days.

TRANSPLANTED CABBAGE, TRANSPLANTED CAULIFLOWER, TRANSPLANTED BROCCOLI

Timing	Post-Transplant: Apply within 2 days after transplanting and prior to weed emergence. Do not incorporate.
Weeds controlled	Nightshade and Annual Grasses
Weeds suppressed	Redroot Pigweed
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L - 1.75 L
Notes	Make one application per year. Apply in 300 L water/ha. Apply by ground application equipment only. Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.

TRANSPLANTED TOMATOES GROWN FOR PROCESSING

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Annual Nightshades (American Nightshade, Eastern Black Nightshade), Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.0 L - 1.25 L
Rate/ha of partner	+ 330 g - 660 g Sencor 75 DF +1.1 L – 2.3 L Treflan™ Liquid EC Herbicide OR + 500 mL - 1 L Sencor 480 F + 1.0 L – 2.0 L Treflan Liquid EC Herbicide
Notes	Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems and for control of nightshade. Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding weeds, rates, soil-type and organic matter variations and other restrictions. Use lower rates on light textured soils, higher rates on heavier soils. Make Only One Application Per Year. Do Not Apply Within 60 Days of Harvest. CAUTION: Do not apply on direct-seeded tomatoes. NOTE: Metrik 915EC may damage transplants that have been weakened by any cause resulting in reduced crop yield. To prevent damage, plant only healthy transplants. Do not plant when wet, cool or unfavourable growing conditions exist. Follow all application and incorporation directions exactly.

TRANSPLANTED TOMATOES – FIELD TOMATOES GROWN FOR FRESH MARKET

Timing	Pre-Plant Incorporated
Weeds controlled	Annual Nightshades (American Nightshade, Eastern Black Nightshade), Nutsedge, and Annual Grasses
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L – 1.75 L
Weeds controlled	Annual Nightshades (American Nightshade, Eastern Black Nightshade), Nutsedge, Annual Grasses and Broadleaf Weeds
Rate/ha of Metrik 915EC	1.25 L – 1.75 L
Rate/ha of tank mix	+ 0.5 L – 1.4 L Sencor 480 F

partner	
Notes	<p>Apply in 150 - 300 L water/ha. Make only one application per year. Do not harvest within 60 days after application.</p> <p>Use the higher rate of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Consult the label of the product to be tank mixed with Metrik 915EC for specific instructions regarding weeds, rates, soil-type and organic matter variations and other restrictions.</p> <p>CAUTION: Do not apply Metrik 915EC on direct-seeded tomatoes.</p> <p>NOTE: Metrik 915EC may damage transplants that have been weakened by any cause resulting in reduced crop yield. To prevent damage, plant only healthy transplants. Do not plant when wet, cool or unfavourable growing conditions exist. Follow all application and incorporation directions exactly.</p> <p>Tomato varieties differ in tolerance to Metrik 915EC. Since not all tomato varieties have been tested for tolerance to Metrik 915EC, first use of Metrik 915EC should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your plant supplier for information on the tolerance of specific tomato varieties to Metrik 915EC.</p>
TRANSPLANTED FIELD TOMATOES – FOR FRESH MARKET OR PROCESSING	
Timing	Pre-plant Incorporated <i>followed by</i> Post-transplant
Weeds controlled	Smooth crabgrass, green foxtail, barnyard grass
Rate/ha of Metrik 915EC	<p>0.87 L [pre-plant incorporation] + 0.44 – 0.87 L [post-transplant]</p>
Notes	<p>Apply in 150 – 300 L water/ha.</p> <p>Make the post-transplant application within 7 to 14 days after transplanting.</p> <p>The interval between pre-plant incorporation and post-transplant applications should be no longer than 14 days.</p> <p>Do not apply Metrik 915EC within 7 days of transplanting.</p> <p>Use the higher rates of Metrik 915EC for heavier weed problems.</p> <p>Do not exceed 1.75 L of Metrik 915EC on tomatoes per year.</p> <p>Do not harvest within 30 days after application.</p> <p>Do not apply Metrik 915EC on direct-seeded tomatoes.</p> <p>NOTE: Metrik 915EC may damage transplants that have been weakened by any cause resulting in reduced crop yield. To prevent damage, plant only healthy transplants. Do not plant when wet, cool or unfavourable growing conditions exist. Follow all application and incorporation directions exactly.</p> <p>Tomato varieties differ in tolerance to Metrik 915EC. Since not all tomato varieties have been tested for tolerance to Metrik 915EC, first use of Metrik 915EC should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your plant supplier for information on the tolerance of specific tomato varieties to Metrik 915EC.</p>

RESISTANCE MANAGEMENT

For resistance management, Metrik 915EC is a Group 15 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Metrik 915EC and other Group 15 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

TO DELAY HERBICIDE RESISTANCE:

- Where possible, rotate the use of Metrik 915EC or other Group 15 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information and to report suspected resistance, contact Tide International Canada Inc.

PRE-HARVEST INTERVALS (PHIs)

Crop	Pre-Harvest Interval (days)
------	-----------------------------

Corn, hybrid, silage, field, seed	80
Corn, sweet	45
Dry Common Beans	100
Asian Radish	40
Asparagus	16
Carrots	30
Celery	62
Cucurbit Vegetables (Crop Group 9, excluding cucumber)	30
Eggplant	60
Highbush Blueberries (new and established plantings)	30
Mustard Greens	30
Outdoor Ornamentals (Woody and Herbaceous): Container, Field and Liner-Grown Plants and Plants in Landscape Plantings, Burning bush, Rhododendron, Daylily, Hosta, Juniper, Eastern white-cedar	Do not apply to trees or plants that will bear harvestable fruit within 12 months
Parsnip	60
Peanut	90
Pearl Millet for Animal Feed (grain)	130
Pearl Millet for Animal Feed (forage)	45
Peppers (field)	80
Strawberries, bearing years	30
Sugar beets (post-emergent timing only)	120
Sweet White Lupins	80
Sweet Potatoes	105
Tomatoes (transplanted and grown for processing)	60
Tomatoes (transplanted and grown for fresh market)	60

NOTE: Consult the label of products to be tank mixed or split-applied with Metrik 915EC for specific crop recommendations. Adhere to these product labels for broadleaf weeds controlled, precautions, warnings, restrictions, tank mixing and spraying instructions, rotational crops and detailed directions for use regarding dosage variations according to soil type.

AATREX®, CALLISTO® and PRINCEP NINE-T®, Banvel®, Converge®, Marksman®, Pursuit®, Pyramin®, Sencor® and Treflan™ are trademarks of their respective companies.

Label Code No.: TIC-HER35721E

PMRA 20251118

Created date: 11/28/2025

GROUPE

15

HERBICIDE



Metrik 915EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE POUR LA SUPPRESSION SÉLECTIVE
DES MAUVAISES HERBES

COMMERCIAL – USAGE AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : S-métolachlore et R-énanthiomère.....915 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

No D'HOMOLOGATION : 35721 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie, exposition ou
accident,appelez CHEMTRAC 1-800-424-9300.

Contenu Net : 10L

N° de lot : Voir conteneur



AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement.

Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Les cas échéant, retirer les lentilles cornées au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion, il n'existe pas d'antidote spécifique. Administrer un traitement symptomatique.

La matière active de ce produit, le S-métolachlore, possède une forte affinité pour le charbon activé. On peut administrer une suspension de charbon activé dans de l'eau pour absorber le reste de la substance toxique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux ou le contact prolongé avec la peau. Ne pas inhaller les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant le traitement.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. NE PAS appliquer par voie aérienne.

ATTENTION : NE PAS laisser paître le bétail dans des cultures immatures traitées, ni couper celles-ci pour le foin. Dans le cas du maïs, immature signifie avant l'épiaison. NE PAS récolter le maïs sucré dans les 45 jours suivant le traitement. NE PAS récolter les autres types de maïs dans les 80 jours suivant le traitement post-élevé. Effectuer une seule application par saison.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, un chapeau, des chaussettes, des bottes fermées et des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation. Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec une cartouche pour vapeurs organiques approuvée par le NIOSH (avec un préfiltre) pour les pesticides, ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides. Enlever immédiatement les vêtements / EPI si un pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Laver IMMÉDIATEMENT à grande eau toute éclaboussure sur la peau. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Lavez l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Après la pulvérisation, se laver les mains et se doucher soigneusement avec de l'eau et du savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements de la maisonnée.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour. Népas porter de chaussures contaminées.

Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées

à la section MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé et sécuritaire, hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Entreposer ce produit à l'écart des semences, des aliments destinés à la consommation humaine et animale, des engrains, des boissons et du tabac. Tenir éloigné du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Ce produit peut être entreposé dans un lieu non chauffé.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou territoriale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS RECYCLABLES: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Metrik 915EC assure une suppression sélective des mauvaises herbes dans le maïs, le soja, les haricots communs secs et d'autres cultures indiquées sur l'étiquette.

Metrik 915EC contient du benoxacor, une substance qui augmente le métabolisme du S-métolachlore dans le maïs. Ce métabolisme accru peut réduire le risque de dommages causés par le S-métolachlore aux jeunes plants de maïs qui se développent dans des conditions météorologiques défavorables, comme des températures fraîches ou un stress causé par l'eau. Cependant, l'utilisation de Metrik 915EC n'améliorera pas la protection pour les autres cultures indiquées sur l'étiquette.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Tide International Canada, Inc. au +1-866-699-7717 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Morelle d'Amérique¹

Panic d'automne

Morelle noire de l'Est¹

Sétaire (verte, glaue, géante)

Digitaire (sanguine, astringente)

Panic capillaire

Échinochloa pied-de-coq

Souchet comestible²

Amarante à racine rouge³ (répression seulement)

- NOTES:
- 1 Le traitement en prélevée permet parfois une meilleure suppression que l'application en présémis, l'incorporation au sol en présémis ou le traitement en postlevée.
 - 2 L'incorporation au sol en présémis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.
 - 3 L'incorporation au sol en présémis ou application en prélevée seulement.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

DIRECTIVES D'APPLICATION

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMBONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Une zone tampon de pulvérisation de 29 mètres est requise entre le point d'application directe et le bord le plus proche, sous le vent, des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les forêts, les bandes de protection, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustaires), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, rivières, étangs, fossés, mares, ruisseaux, réservoirs et zones humides) et des habitats estuariens/maritimes.

Lorsque des mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation; pour ce faire, il suffit d'accéder au calculateur zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

APPLICATION DE SURFACE EN PRÉSEMIS

Pour le travail minimum du sol (travail réduit) et le semis direct dans le maïs et le soja.

Ne pas utiliser sur du soja dont les graines sont immatures (edamame).

L'application peut être faite jusqu'à 30 jours avant le semis.

Dans la mesure du possible, ne pas déplacer le sol traité hors du rang ni déplacer le sol non traité vers la surface au moment du semis, car la suppression des mauvaises herbes pourrait en être réduite.

INCORPORATION AU SOL EN PRÉSEMIS

L'incorporation immédiate au sol n'est pas nécessaire.

L'équipement d'incorporation au sol doit comprendre la herse roulante ou la herse à dents de modèle Western.

Sur les sols sablonneux, toute précipitation abondante suivant l'incorporation au sol peut causer le lessivage de l'herbicide.

Directives pour l'incorporation au sol		
Type d'équipement	Profondeur	Vitesse
Cultivateur à dents en S (type danois)	10 cm	10 km/h
Cultivateur à dents vibrantes à tranchants chevauchants	10 cm	10 km/h
Pulvérisateur tandem avec disques espacés de 18 cm au maximum	10 cm	6 km/h
Cultivateur actionné mécaniquement	5 cm	Toute
Rouleau rayonneur et herse canadienne combinés	5 cm	10 km/h

Metrik 915EC peut être appliquée en traitement généralisé ou en bandes. Pour le traitement en bandes, utiliser une roue de pression appropriée montée devant la buse pour aplatisir la bande. Pour le traitement en bandes, utiliser proportionnellement moins de produit.

APPLICATION EN PRÉLEVÉE

Appliquer uniformément sur un lit de semence ferme et exempt de grosses mottes.

En l'absence de précipitations suffisantes pour activer l'herbicide (>1.25 cm) dans les 7 à 10 jours suivant une application en prélevée, travailler la terre ou utiliser d'autres mesures de désherbage si les mauvaises herbes se développent.

L'application en prélevée convient également aux systèmes avec travail réduit du sol, culture sur billons et semis direct dans les cultures

de maïs et de soja.

Il faut réduire le plus possible l'exposition du sol non traité lorsqu'on travaille le sol ou qu'on fertilise.

APPLICATION EN POSTLEVÉE

MAIS SEULEMENT.

Appliquer du tout début de la levée du maïs jusqu'au stade six feuilles et avant que les mauvaises herbes n'aient dépassé le stade deux feuilles.

Certaines feuilles peuvent montrer des signes de brûlure, mais le rendement n'en sera pas affecté.

NE PAS mélanger Metrik 915EC avec des engrains liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des agents tensio-actifs pour les traitements en postlevée.

NE PAS faire pâtre les cultures traitées avant leur maturité ni les couper pour le foin. Dans le cas du maïs, immature signifie avant l'apparition des épis.

NE PAS récolter le maïs sucré dans les 45 jours suivant l'application.

NE PAS récolter les autres types de maïs dans les 80 jours suivant une application post-levée. ATTENTION

Ne pas appliquer sur des sols comportant moins de 1 % ou plus de 10 % de matière organique. Les céréales d'hiver peuvent être semées 4 1/2 mois après l'application.

Si le temps sec persiste après l'application en présemis, l'incorporation au sol en présemis ou le traitement en prélevée, la suppression des graminées annuelles risque de ne pas être satisfaisante.

ENGRAIS LIQUIDES

Les solutions d'azote ou les engrains liquides complets peuvent remplacer l'eau comme support de pulvérisation de Metrik 915EC dans le maïs, seul ou en association avec un autre produit, pour l'application en présemis, l'incorporation au sol en présemis ou l'application en prélevée. Ne pas utiliser d'engrais liquides pour l'application en postlevée.

Toujours déterminer à l'avance la compatibilité de Metrik 915EC ou des produits mélangés en réservoir avec Metrik 915EC indiqués sur l'étiquette avec l'eau ou l'engrais liquide utilisé en mélangeant au préalable de petites quantités proportionnelles à l'aide de l'ordre de mélange WALES. Toujours consulter l'étiquette du produit d'association si le support de pulvérisation du mélange en cuve est un engrais liquide.

ENGRAIS GRANULÉS EN VRAC

Plusieurs engrains granulés en vrac peuvent être imprégnés Metrik 915EC avec l'herbicide AATREX Liquide 480® pour supprimer les mauvaises herbes par incorporation au sol en présemis dans le maïs. Mélanger les herbicides et l'engrais à l'aide d'un mélangeur couramment utilisé pour les engrains granulés en vrac. Pulvériser l'herbicide uniformément sur l'engrais. Si le mélange d'herbicides et d'engrais est trop mouillé, on recommande d'utiliser une poudre très absorbante (généralement moins de 2 % du poids) comme Microcel E, la terre de diatomées ou l'argile en poudre.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, appliquer le mélange en cuve Metrik 915EC et d'engrais ou avec l'herbicide AATREX Liquide 480 et l'engrais uniformément sur le sol à l'aide d'un équipement bien étalonné, immédiatement après avoir fait le mélange, et incorporer conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

NOTE: Appliquer l'engrais granulé imprégné des doses recommandées Metrik 915EC ou des mélanges Metrik 915EC à raison d'au moins 225 kg à l'hectare.

Ne pas imprégner les engrains nitriques, les superphosphates et le calcaire Metrik 915EC, seul ou avec l'herbicide AATREX Liquide 480.

DIRECTIVES RELATIVES AU MÉLANGE

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser les produits d'association de formulation SE ou SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser Metrik 915EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les produits d'association de formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. S'assurer que l'agitation est maintenue en tout temps jusqu'à la fin de la pulvérisation. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Réduire l'agitation lorsque le volume de bouillie restant correspond à environ un tiers de la capacité du réservoir.
10. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit ni nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent:

- Il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.
- Les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lot.
- Il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il est important de vérifier à petite échelle la compatibilité physique des produits antiparasitaires utilisés en mélange avant de remplir le réservoir du pulvérisateur. Vérifier la compatibilité des mélanges contenant Metrik 915EC en effectuant un essai en bocal, à l'aide de l'ordre de mélange WALES, avec des quantités proportionnelles des produits d'association et d'eau ou d'engrais liquide avant de les mélanger dans le réservoir du pulvérisateur.

DIRECTIVES RELATIVES À LA PULVÉRISATION

VOLUME DE SUPPORT: Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 150 L /ha, OU le volume indiqué dans les instructions spécifiques à la culture et aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous, selon le plus grand des deux.

AGITATION DANS LE PULVÉRISATEUR: Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'agitation hydraulique assurant la recirculation de 7 à 10 % ou plus du volume du réservoir à la minute. NE PAS utiliser de tube d'agitation pneumatique.

POMPE: Des tamis doivent être utilisés pour protéger la pompe et éviter toute obturation. Utiliser des tamis de 16 mailles ou moins du côté aspiration de la pompe. NE PAS installer de tamis sur le circuit de recirculation. Installer un tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe, à moins d'indication contraire de la part du fabricant du pulvérisateur.

BUSES: Des buses à jet en éventail de 80 ou 110° limitant la dérive (p. ex. à préorifice ou à chambre de turbulence) ou des buses à injection d'air sont recommandées. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles ou tel que recommandé par le fabricant des buses. NE PAS utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jet en cône creux.

PRESSION: Tel que recommandé par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille moyenne (classification de l'ASABE 572.1).

PULVÉRISATION: Appliquer à vitesse constante et éviter les chevauchements. Arrêtez la rampe de pulvérisation lorsque vous démarrez, tournez, ralentissez ou arrêtez pour éviter des dommages potentiels à la culture suite à une application excessive.

NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT

Pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'utilisation chaque jour. S'assurer que toute trace du produit est éliminée. Ne pas laisser de résidus sécher dans le réservoir du pulvérisateur. Ne pas laisser reposer la solution dans les conduites ou dans le réservoir durant la nuit.

Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.

Il est recommandé de suivre la procédure suivante:

- Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. NE PAS nettoyer l'équipement d'application près de végétaux que l'on désire conserver, de puits ou d'autres sources d'eau.
- Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
- Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux ou territoriaux.

GESTION DE LA DÉRIVE ET EXIGENCES RELATIVES À LA PULVÉRISATION

Utiliser des bonnes pratiques de pulvérisation des pesticides et appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minimal. Prendre en considération la vitesse du vent, direction du vent, des inversions de température, l'équipement d'application et les paramètres du pulvérisateur. Pour protéger les habitats non ciblés, éviter toute pulvérisation hors cible ou dérive vers un plan d'eau ou d'autres habitats vulnérables sur le plan écologique. L'interaction des facteurs liés à l'équipement et aux conditions météorologiques détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Le préposé à l'application a la responsabilité de considérer tous ces facteurs lorsqu'il prend les décisions relatives à la pulvérisation.

RESTRICTIONS RELATIVES AUX ROTATIONS DE CULTURES

Culture, groupe de cultures ou sous-groupe de cultures	Délai avant le réensemencement
Céréales d'hiver	4 mois et demi

MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

MAÏS – L'EST DU CANADA SEULEMENT

Moment du traitement	Application en présemis à la surface (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance

	<p>et autres restrictions.</p> <p>Ne procéder à l'application de surface en présemis de Metrik 915EC plus l'herbicide AATREX Liquide 480 que si les mauvaises herbes annuelles levées ont moins de 6 cm de hauteur. Si les mauvaises herbes annuelles levées ont plus de 6 cm, appliquer un herbicide à base de glyphosate au mélange d'herbicides S-Métolachlore 915EC Tide plus AATREX Liquide 480 de façon à constituer un mélange de 3 herbicides. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et taux et additifs recommandés.</p>
--	--

Moment du traitement	Application en présemis à la surface (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p>

Moment du traitement	Application en présemis à la surface (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p> <p>On recommande d'utiliser les formules liquides de s produits dans les mélanges en cuve avec un herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette de l'herbicide à base de glyphosate pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et taux et additifs recommandés.</p>

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Souchet, graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Souchet, graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L

Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.
Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris les mauvaises herbes résistantes aux triazines
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 1,25 L de Banvel® II Herbicide OU + 3,7 – 4,5 L de Marksman® Herbicide OU + 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 1,25 L e Banvel II Herbicide OU + 0,3 L d'herbicide CALLISTO® 480SC OU + 0,3 L d'herbicide CALLISTO 480SC + 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions. NE PAS utiliser le mélange en cuve (Banvel II Herbicide ou Marksman Herbicide) ni ces moments de traitement sur le maïs de semence, le maïs sucré ni le maïs à éclater. Utiliser la dose la plus faible d'herbicide Marksman sur les sols et les loams sablonneux et la dose la plus élevée sur les loams et les sols argileux.

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions. Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles suivantes, y compris les mauvaises herbes tolérantes aux triazines : amaranthe à racine rouge, chénopode blanc, abutilon, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée, morelle noire de l'Est
Taux Metrik 915EC par hectare	1,5 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 70 g/ha d'herbicide Converge® 75 WDG + 1,1 L d'herbicide Converge 480
Remarques	Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC

	<p>pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>NE PAS utiliser ces mélanges en cuve ni ces moments de traitement dans le maïs de semence, le maïs sucré ni le maïs à éclater.</p> <p>Respecter toutes les restrictions relatives au type de sol figurant sur l'étiquette de l'herbicide Converge 75WDG.</p>
--	---

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p> <p>On recommande d'utiliser les formules liquides des produits dans les mélanges en cuve avec un herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette de l'herbicide à base de glyphosate pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et taux et additifs recommandés.</p>

Moment du traitement	Tôt après la levée (du début de la levée au stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.

Moment du traitement	Tôt après la levée (du début de la levée au stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p>

Moment du traitement	Tôt après la levée (du début de la levée au stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris les mauvaises herbes résistantes aux triazines
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	<p>+ 600 mL – 1,25 L deBanvel II Herbicide OU + 3,7 – 4,5 L e Marksman Herbicide OU + 2,3 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 600 mL - 1,25 L e Banvel II Herbicide OU + 0,3 L d'herbicide CALLISTO 480 SC OU + 0,3 L d'herbicide CALLISTO 480 SC + 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480</p>
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles</p>

	<p>larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>NE PAS utiliser le mélange en cuve d'herbicide (Banvel II ou d'herbicide Marksman) ni ces moments de traitement dans le maïs de semence, le maïs sucré ni le maïs à éclater.</p> <p>Le mélange en cuve d'herbicide CALLISTO 480SC, ou d'herbicide CALLISTO 480SC et d'herbicide AATREX Liquide 480 est pour maïs cultivé seulement.</p> <p>Utiliser la dose la plus faible d'herbicide Marksman sur les sols et les loams sablonneux et la dose la plus élevée sur les loams et les sols argileux.</p>
--	---

Moment du traitement	Postlevée (de 3 à 6 feuilles) sur maïs hybride et maïs-ensilage seulement
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>NE PAS utiliser ces mélanges en cuve ni ces moments de traitement dans le maïs de semence, le maïs sucré ni le maïs à éclater.</p>

Moment du traitement	Postlevée (de 3 à 6 feuilles) (maïs hybride et maïs-ensilage seulement)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris les mauvaises herbes résistantes aux triazines
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	<p>+ 600 mL – 1,25 L de Banvel II Herbicide OU + 3,7 – 4,5 L de Marksman Herbicide OU + 2,3 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 600 mL – 1,25 L Banvel II Herbicide</p>
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>NE PAS utiliser ces mélanges en cuve ni ces moments de traitement dans le maïs de semence, le maïs sucré ni le maïs à éclater.</p> <p>Utiliser la dose la plus faible Marksman Herbicide sur les sols et les loams sablonneux et la dose la plus élevée sur les loams et les sols argileux.</p> <p>Ne pas appliquer de mélanges en cuve contenant les herbicides Marksman ou Banvel II après le stade 5 feuilles du maïs.</p>

Moment du traitement	Postlevée (de 3 à 6 feuilles) (maïs hybride, maïs-ensilage et maïs sucré seulement)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC en cas de forte densité de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>NE PAS utiliser ce mélange en cuv dans le maïs de semence ni le maïs à éclater.</p>

NOTES POUR L'APPLICATION EN SURFACE EN PRÉSEMIS ET EN PRÉLEVÉE SEULEMENT:

Pour améliorer la suppression par contact des petites mauvaises herbes annuelles levées, les additifs suivants peuvent être ajoutés aux mélanges Metrik 915EC avec l'herbicide AATREX Liquide 480 :

- Huile adjutante, 28-0-0 ou 10-34-0 à 5 % v/v
- Huile adjutante concentrée à 1 % v/v
- Agent tensioactif non ionique à 0,1 % v/v

En présence de mauvaises herbes annuelles plus grandes ou de mauvaises herbes vivaces, ajouter un herbicide à base de glyphosate au mélange en cuve (voir le tableau ci-devant).

MAÏS - OUEST DU CANADA SEULEMENT

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
----------------------	----------------------------------

Mauvaises herbes supprimées	Sétaires verte et glauque, échinochloa pied-de-coq et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations dans les types de sol et autres restrictions.

Moment du traitement	Prélevée avec irrigation
Mauvaises herbes supprimées	Sétaires verte et glauque, échinochloa pied-de-coq et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,1 L – 3,1 L d'herbicide AATREX Liquide 480
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations dans les types de sol et autres restrictions.

SOJA

Moment du traitement	Application en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 1,0 L – 2,2 L de Sencor® 480 F OU + 670 g – 1,45 kg de Sencor 75 DF
Remarques	Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée de Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions. Ne procéder à l'application en surface en présemis de Metrik 915EC plus Sencor 480 F, ou de Metrik 915EC plus Sencor 75 DF, que si les mauvaises herbes annuelles levées ont moins de 6 cm de hauteur. Si les mauvaises herbes annuelles levées ont plus de 6 cm, appliquer un herbicide à base de glyphosate avant l'application du mélange ou, encore, ajouter l'herbicide à base de glyphosate au mélange Metrik 915EC plus Sencor 480 F ou Sencor 75 DF de façon à constituer un mélange de 3 herbicides. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et taux et additifs recommandés.

Moment du traitement	Application en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles, morelle, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare. Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions. Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette

	du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.
Moment du traitement	Application en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate + 1,0 L - 2,2 L de Sencor 480 F OU 670 g - 1,45 kg de Sencor 75 DF
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces doses d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p> <p>On recommande d'utiliser les formules liquides des produits dans les mélanges en cuve avec un herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette de l'herbicide à base de glyphosate pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et doses et additive recommandées.</p>
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Souchet, graminées annuelles et morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p>
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Souchet, graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 550 g - 750 g de Sencor 75 DF OU + 850 mL - 1,0 L de Sencor 480 F OU + 312 mL d'herbicide Pursuit®
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Ne pas appliquer l'herbicide Pursuit deux années de suite en incorporation au sol en présemis. L'année suivant une application de l'herbicide Pursuit, ne semer que les cultures suivantes : soja, maïs fourrager, orge de printemps, blé de printemps et blé d'hiver. Ne pas semer de blé d'hiver dans les 120 jours suivant une application de l'herbicide Pursuit.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	<p>+ 850 mL - 2,25 L de Sencor 480 F OU</p> <p>+ 550 g - 1,5 kg de Sencor 75 OU</p> <p>+ 312 mL - 420 mL d'Herbicide Pursuit OU</p> <p>+ 750 mL - 1,0 L de Sencor 480 F OU</p>
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles, morelle, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC en prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L d'herbicide S-Métolachlore 915EC à l'hectare.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions.</p> <p>Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle, mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	<p>+ 900 g e.a./ha d'un herbicide à base de glyphosate</p> <p>+ 850 mL - 2,25 L de Sencor 480 F OU</p> <p>550 g - 1,5 kg de Sencor 75 DF</p>

	OU 312 mL – 420 mL d'herbicide Pursuit
Remarques	<p>Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915ECen prélevée, en mélange avec un autre herbicide également homologué pour la suppression de la morelle.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915ECpour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915ECà l'hectare.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la puissance et autres restrictions. Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux d'herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette d'herbicide à base de glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour déterminer la dose à appliquer sur les mauvaises herbes ciblées.</p> <p>On recommande d'utiliser les formules liquides des produits dans les mélanges en cuve avec un herbicide à base de glyphosate. Consulter l'étiquette de l'herbicide à base de glyphosate pour connaître les directives spécifiques quant aux précautions, restrictions et taux et additifs recommandés.</p> <p>Ne pas appliquer l'Herbicide Pursuit deux années de suite en incorporation au sol en présemis. L'année suivant une application de l'herbicide Pursuit, ne semer que les cultures suivantes: soja, maïs fourrager, orge de printemps, blé de printemps et blé d'hiver. Ne pas semer de blé d'hiver dans les 120 jours suivant une application de l'Herbicide Pursuit.</p>

ATTENTION: Le soja doit être semé à au moins 4 cm de profondeur; autrement, des dommages peuvent être causés à la culture. Ne pas appliquer Metrik 915EC après la levée du soja.

NOTES POUR L'APPLICATION EN SURFACE EN PRÉSEMIS ET EN PRÉLEVÉE SEULEMENT

Pour améliorer la suppression par contact des petites mauvaises herbes annuelles levées, les additifs suivants peuvent être ajoutés aux mélanges en cuve Metrik 915EC avec Sencor 480 F, Sencor 75 DF ou l'Herbicide Pursuit:

- Huile adjutante, 28-0-0 ou 10-34-0 à 5 % v/v
- Huile adjutante concentrée à 1 % v/v
- Agent tensioactif non-ionique à 0,1 % v/v

En présence de mauvaises herbes annuelles plus grandes ou de mauvaises herbes vivaces, ajouter un herbicide à base de glyphosate au mélange en cuve d'herbicides (voir le tableau ci-dessous).

HARICOTS MANGE TOUT (JAUNES ET VERTS SEULEMENT) ET HARICOTS DE LIMA À L'EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et souchet
Taux Metrik 915EC par hectare	1,15 - 1,75 L
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer Metrik 915EC à raison d'au moins 1,25 L à l'hectare.</p> <p>ATTENTION: Les haricots doivent être semés à au moins 4 cm de profondeur; autrement, des dommages peuvent être causés à la culture.</p>

POMMES DE TERRE

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Souchet, graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 750 g - 1,5 kg de Sencor 75 DF

	OU + 1,1 L – 2,25 L de Sencor 480 F
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations dans les types de sol et autres restrictions.</p> <p>ATTENTION: Ne pas appliquer Metrik 915EC au moment où la terre se fendille ni après la levée des pommes de terre. Ne pas appliquer sur la variété Superior.</p>

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	<p>+ 750 g – 1,5 kg de Sencor 75 DF</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>+ 1,1 – 2,25 L de Sencor 480 F</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>+ 1,9 – 2,3 L d'herbicide Lorox L</p>
Remarques	<p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations dans les types de sol et autres restrictions.</p> <p>ATTENTION: Ne pas appliquer Metrik 915EC au moment où la terre se fendille ni après la levée des pommes de terre. Ne pas appliquer sur la variété Superior.</p>

ARBRES FRUITIERS NON EN PRODUCTION (PREMIÈRE ANNÉE) – POMMIERS, ABRICOTIERS, CERISIERS (DOUX ET ACIDE), PÊCHERS, POIRIERS, PRUNIERS

Moment du traitement	Après la plantation, avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges (le panic d'automne et la digitaria levant en fin de saison pourraient ne pas être supprimés par ce traitement)
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 1,1 kg – 2,2 kg d'herbicide PRINCEP NINE-T®
Remarques	<p>Faire une application par année. Éviter le contact avec le tronc et les feuilles des arbres. Ne pas utiliser sur les sols sablonneux comportant moins de 2 % de matière organique. Les meilleurs résultats sont obtenus avec des applications faites après que la pluie a tassé le sol autour des arbres. Le traitement ne doit être effectué qu'au moyen d'une rampe de pulvérisation montée sur un tracteur.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC et d'herbicide PRINCEP NINE-T pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p>

ARBRES FRUITIERS ÉTABLIS (EN PRODUCTION) – POMMIERS, ABRICOTIERS, CERISIERS (DOUX ET ACIDE), PÊCHERS, POIRIERS, PRUNIERS

Moment du traitement	Après la plantation, avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,75 L
Remarques	Faire une application en bande sous les arbres, une fois par année. Éviter le contact

	avec le tronc et les feuilles des arbres. Ne pas utiliser sur les sols sablonneux comportant moins de 2 % de matière organique. Le traitement ne doit être effectué qu'au moyen d'une rampe de pulvérisation montée sur un tracteur.
--	--

Moment du traitement	Après la plantation, avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges (le panic d'automne et la digitaria levant en fin de saison pourraient ne pas être détruits par ce traitement)
Taux Metrik 915EC par hectare	1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 2,5 kg d'herbicide PRINCEP NINE-T
Remarques	Faire une application en bande sous les arbres, une fois par année. Éviter le contact avec le tronc et les feuilles des arbres. Ne pas utiliser sur les sols sablonneux comportant moins de 2 % de matière organique. Le traitement ne doit être effectué qu'au moyen d'une rampe de pulvérisation montée sur un tracteur.

POIS DE TRANSFORMATION À L'EST DU CANADA SEULEMENT

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Morelle noire de l'Est et graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Remarques	Faire une application par année. Appliquer dans 150 à 250 L d'eau à l'hectare avec de l'équipement d'épandage au sol seulement. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.

RUTABAGAS À L'EST DU CANADA SEULEMENT

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et souchet
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour supprimer le souchet, Metrik 915EC doit être incorporé au sol en présemis.

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.

SEMIS OU PLANT REPIQUÉS DE DEUXIÈME ANNÉE OU PLUS: ÉPINETTE BLANCHE, ÉPINETTE DE NORVÈGE, ÉPINETTE NOIRE, PIN BLANC, PIN GRIS, PIN ROUGE ET MARCOTTIÈRES DE PEUPLIERS

Moment du traitement	Avant la levée ou tôt après la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	Appliquer dans les plantations d'épinettes et de pins en pépinière forestière avant le débourrement. NE PAS appliquer Metrik 915EC dans les 4 semaines suivant l'éclatement ou avant que les aiguilles n'aient durci. Peut être appliquée en prélevée

	ou tôt après la levée, avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade 2 feuilles. Pour les marcottières de peupliers, appliquer lorsque les pieds mères sont dormants ou tôt après la levée des drageons. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.
--	---

LUPIN BLANC DOUX

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles
Taux Metrik 915EC par hectare	1,10 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer Metrik 915EC à raison d'au moins 1,25 L à l'hectare. Faire un traitement par année avec de l'équipement d'application au sol. Appliquer dans un volume de tal de 200 à 300 L à l'hectare.

LUPIN BLANC DOUX – MÉLANGES EN CUVE (MARITIMES SEULEMENT)

Moment du traitement	Au semis ou en prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle
Taux Metrik 915EC par hectare	1,10 L – 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 670 g de Sencor 75 DF
Remarques	Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol, aux cultures de rotation, à la paissance et autres restrictions. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer Metrik 915EC à raison d'au moins 1,25 L à l'hectare. Pour obtenir une suppression optimale de la morelle, appliquer la dose la plus élevée Metrik 915EC . Faire un traitement par année. Pulvériser en traitement généralisé en même temps que le semis ou lors d'un passage distinct après le semis, mais avant la levée de la culture. Le lupin doit être semé à une profondeur d'au moins 4 cm. Ne pas appliquer sur des sols sablonneux ou légers ayant moins de 2 % de matière organique, ni sur des terres noires. De faibles précipitations ou un léger arrosage après l'application améliorent la suppression des mauvaises herbes. Certaines cultures de rotation sont sensibles à l'herbicide encor et peuvent être endommagées si elles sont semées dans un sol traité avec Sencor durant l'année d'application ou l'année suivante, notamment : oignon, céleri, poivron, choux, laitue, épinard, betterave à sucre, betterave potagère, navet, citrouille, courge, melon, tabac et canola non tolérant aux triazines. Le risque de dommages aux cultures subséquentes peut être amoindri par un travail du sol qui assure un bon mélange du sol après la récolte. Ne pas récolter les sarments comme fourrage.

TOMATES REPIQUÉES CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE – MÉLANGES EN CUVE

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Morelles annuelles (morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est), souchet, graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges
Taux Metrik 915EC par hectare	1,25 - 1,75 L
Taux du produit d'association par hectare	+ 0,5 L – 1,4 L de Sencor 480 F
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger avec Metrik 915EC pour

	<p>connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes supprimées, aux doses d'emploi, aux types de sol, à la teneur en matières organiques et aux autres restrictions.</p> <p>ATTENTION: NE PAS appliquer l'herbicide Metrik 915EC sur les tomates semées directement (non repiquées).</p> <p>NOTE: Metrik 915EC peut abîmer les plants repiqués qui ont été affaiblis par toute cause provoquant une diminution du rendement. Pour prévenir les dommages, NE repiquer que des plants sains; NE PAS repiquer par temps pluvieux ou froid ou lorsque des conditions de croissance défavorables prévalent. Suivre à la lettre toutes les directives d'application et d'incorporation.</p>
--	--

USAGES LIMITÉES

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de

l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada Inc. dans le cadre du

Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

DAIKON	
Moment du traitement	Incorporation en présemis ou application en prélevée (de la culture et des mauvaises herbes)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, echinochloa pied-de-coq, souchet comestible
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols minéraux: 1,2 – 1,5 L
Mauvaises herbes réprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, echinochloa pied-de-coq, souchet comestible et amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Terres noires (matière organique > 20%): 1,5 L – 1,75 L
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Utiliser les doses les plus fortes pour les infestations de mauvaises herbes plus importantes.</p> <p>Appliquer dans 150 à 300 L d'eau/ha.</p> <p>Application par voie Terrestre seulement.</p> <p>Ne pas récolter dans les 40 jours suivant le traitement.</p> <p>Une suppression réduite des mauvaises herbes peut être observée lorsque la densité des mauvaises herbes est élevée.</p> <p>Terres noires: Irriger immédiatement après l'application (0,5 pouces d'eau).</p> <p>ATTENTION: L'efficacité du traitement sera réduite sur les sols riches en matières organiques.</p> <p>Effectuer un essai biologique représentatif du champ avec les cultures qui seront ensemencées afin d'évaluer la sensibilité de celles-ci.</p> <p>REMARQUE: Le degré et la durée de suppression des mauvaises herbes peuvent être réduits dans les terres noires ayant une plus forte teneur en matières organiques.</p> <p>Pour morelle d'Amérique et morelle noire de l'Est, les traitements en prélevée donnent de meilleurs résultats que l'incorporation au sol en présemis.</p> <p>Pour souchet comestible, incorporation au sol en présemis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.</p>
ASPERGES (aspergeraies établies)	

AVERTISSEMENT: L'application Metrik 915EC peut causer des dommages à la récolte d'asperges, notamment une perte potentielle de plants, une maturité retardée et même une perte de rendement.

Moment du traitement	Au printemps, appliquer sur les aspergeraies en dormance, avant la levée OU après la récolte
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est, digitaria (sanguine, astringente), échinocloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), panic capillaire avancé
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,55 L – 1,75 L
Remarques	Effectuer un seul traitement par année. Appliquer avec de l'équipement terrestre seulement. Le délai d'attente avant la récolte est de 16 jours.

CAROTTES

Moment du traitement	Prélevée (après le semis, avant la levée des carottes et des mauvaises herbes)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinocloa pied-de-coq
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols minéraux: 1,2 L – 1,5 L
Mauvaises herbes réprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinocloa pied-de-coq, amaranthe à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols organiques (matière organique > 20%): 1,5 L – 1,75 L
Moment du traitement	Post-levée (cultures à 3-5 au stade foliaire et les mauvaises herbes avant stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinocloa pied-de-coq
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,2 L – 1,5 L
Remarques	Effectuer un seul traitement par année. Si un traitement en prélevée a été effectué, ne pas retraiter en postlevée tard dans la saison. Appliquer par voie terrestre (traitement généralisé) (en pré- ou en postlevée). Le traitement en prélevée peut également être effectué par pulvérisation en bandes. Effectuer les traitements en prélevée sur des sols travaillés sans résidu. Utiliser les doses les plus faibles sur les sols de texture moyenne et les doses les plus élevées sur les sols de texture fine. Ne pas appliquer plus de 1,5 L/ha Metrik 915EC sur un sol minéral. Ne pas appliquer plus de 1,75 L/ha Metrik 915EC sur une terre noire (plus de 20 % de matières organiques). Pour éviter tout dommage à la culture, ne pas appliquer Metrik 915EC dans les zones où l'eau est susceptible de s'accumuler. Appliquer dans 150 à 300 L d'eau/ha. Une suppression réduite des mauvaises herbes peut être observée lorsque la densité des mauvaises herbes est élevée. Ne pas récolter les carottes dans les 30 jours suivant le traitement. REMARQUE: Le degré et la durée de suppression des mauvaises herbes peuvent être réduits dans les terres noires ayant une plus forte teneur en matières organiques. REMARQUE: Metrik 915EC peut fortement endommager les carottes et occasionner de ce fait une baisse du rendement.

CÉLERI

Moment du traitement	Après le repiquage du céleri et avant l'apparition des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinocloa pied-de-coq

Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols minéraux: 1,2 L – 1,5 L
Mauvaises herbes réprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinochloa pied-de-cod, amaranthe à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols organiques (matière organique > 20%): 1,5 L – 1,75 L
Remarques	<p>Appliquer dans 150-200 L d'eau/ha. Jets dirigés ou traitement généralisé.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Ne pas récolter dans les 62 jours suivant le traitement.</p> <p>En général, le risque de dommages à la culture repiquée est moindre avec un traitement par jets dirigés qu'avec un traitement généralisé. L'utilisation d'un adjonct ou d'un autre herbicide homologué en mélange avec Metrik 915EC augmente le risque de dommages à la culture à la suite d'un traitement en postlevée.</p> <p>Metrik 915EC peut également être utilisé pour traiter l'espace entre les rangs dans les cultures sur planches à condition que la quantité totale Metrik 915EC appliquée ne dépasse pas 1,75 L/ha pour la culture.</p> <p>Utiliser les plus faibles doses Metrik 915EC sur les sols à texture grossière et les doses plus fortes sur les sols à texture fine.</p> <p>Terres noires: Appliquer avant l'apparition des mauvaises herbes. Utiliser le taux la plus élevée. Irriger immédiatement après le traitement (0,5 pouce d'eau). Appliquer avant l'apparition des mauvaises herbes.</p> <p>ATTENTION: L'efficacité de ce produit sera réduite s'il est utilisé sur des sols à forte teneur en matières organiques. Effectuer un essai biologique représentatif du champ avec les cultures qui seront ensemencées afin d'évaluer la sensibilité de celles-ci.</p> <p>REMARQUE: Metrik 915EC peut endommager les plants repiqués affaiblira et entraînera une baisse du rendement. Pour éviter tout dommage, ne repiquer que des plants sains. Ne pas repiquer lorsque le temps est humide ou froid ou lorsque les conditions de croissance sont défavorables. Respecter à la lettre toutes les directives d'application et d'incorporation.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p>

CONIFÈRES (établis pour la production au champ)

Metrik 915EC a été testé sur le sapin baumier, le sapin Fraser, le pin blanc et l'épinette blanche. Metrik 915EC peut être appliqué sur des conifères autres que ceux indiqués; cependant, la résistance de ces autres conifères aux herbicides peut varier, y compris Metrik 915EC. La première utilisation Metrik 915EC sur des conifères autres que ceux indiqués devrait être limitée à un nombre restreint de plants pour vérifier leur tolérance avant toute application à grande échelle.

Moment du traitement	Avant la levée des mauvaises herbes, selon les directives figurant sur l'étiquette
Mauvaises herbes supprimées	Graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement terrestre par année, en bande au dessus des arbres.</p> <p>Appliquer dans au moins 300 L d'eau /ha.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p>
Moment du traitement	Avant la levée ou tôt après la levée des mauvaises herbes (avant le stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes indiquées sur les étiquettes – Voir l'étiquette de Simazine 480 pour plus de détails.
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Taux/ha du produit d'association	+ 4,7 L – 7,0 L d'herbicide Simazine 480
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement terrestre par année.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Utiliser la dose la moins élevée d'herbicide Simazine 480 sur les sols sableux ou pauvres en matière organique; utiliser la dose la plus élevée sur les sols argileux ou riches en matière organique.</p>

HARICOTS CANNEBERGE – Est du Canada seulement

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis OU Application au sol en prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, echinochloa pied-de-coq, souchet comestible
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Taux/ha du produit d'association	+ 0,312 L d'herbicide Pursuit
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p> <p>ATTENTION: Les haricots doivent être ensemencés à au moins 4 cm de profondeur si l'on veut éviter tout dommage à la culture.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger à Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations du type de sol et aux autres restrictions.</p> <p>Pour morelle d'Amérique et morelle noire de l'Est, les traitements en prélevée donnent de meilleurs résultats que l'incorporation au sol en présemis.</p> <p>Pour souchet comestible, incorporation au sol en présemis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.</p>
CUCURBITACÉES – Cultures du groupe 9	
Culture	Cucurbitacées – Cultures du groupe 9: pastèque à confire (<i>Citrullus lanatus</i> var. <i>citroides</i>), melon véritable (hybrides et/ou cultivars de <i>Cucumis melo</i> , y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), la pastèque (y compris les hybrides ou les variétés de <i>Citrullus lanatus</i>), la chayote (fruit) (<i>Sechium edule</i>), la courge cireuse (<i>Benincasa hispida</i>), le concombre des Antilles (<i>Cucumis anguria</i>), la gourde comestible (<i>Lagenaria spp.</i> , y compris la gourde hytian et la courge-bouteille), la gourde comestible (<i>Luffa acutangula</i> et <i>L. cylindrica</i> , y compris la gourde hechima et l'okra chinois), <i>Momordica spp.</i> (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), la citrouille (<i>Cucurbita spp.</i>), la courge d'été (<i>Cucurbita pepo</i> var. <i>melopepo</i> , y compris la courge à cou tors, le pâtiisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), la courge d'hiver (<i>Cucurbita maxima</i> , <i>C. moschata</i> , y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que <i>Cucurbita mixta</i> , <i>C. pepo</i> , y compris la courge poivrée et la courge spaghetti), à l'exception des concombres (<i>Cucumis sativus</i>)
Moment du traitement	<p>Transplantation: Avant la transplantation ou dans les 48 heures suivant la transplantation.</p> <p>Semis direct: En prélevée ou au début de la postlevée de la culture (stade 1 à 2 feuilles).</p> <p>Toutes les applications doivent être effectuées avant la levée des mauvaises herbes indiquées.</p>
Mauvaises herbes supprimées	Morelle et graminées annuelles
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	En bande au milieu des rangs après la pose du paillis de plastique: 1,15 L – 1,56 L Traitement généralisé: 1,15 L
Remarques	<p>Application par voie terrestre; en bande au milieu des rangs ou en traitement généralisé.</p> <p>Effectuer une seule application par année.</p> <p>Le DAAR est de 30 jours.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha.</p> <p>L'application Metrik 915EC peut endommager la culture (perte de peuplement, maturité tardive et même pertes de rendement).</p>

	<p>Le risque de dommages à la culture augmente lorsque les conditions sont fraîches et humides. Il faut éviter les contacts entre Metrik 915EC et les feuilles des plants cultivés, car cela accroîtra le risque de dommages à la culture. Éviter toute pulvérisation hors cible.</p> <p>La suppression peut être réduite lorsque les populations de mauvaises herbes sont denses.</p> <p>Ne pas utiliser sur des sols sableux dont la teneur en matières organiques est inférieur à 2 %.</p> <p>L'utilisation d'un autre herbicide homologué en mélange avec Metrik 915EC augmente le risque de dommages à la culture.</p>
--	---

HARICOTS SECS (espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> seulement)	
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis ou application au sol en prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinochloa pied-de-coq, souchet comestible
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année.</p> <p>Appliquer dans 150 L d'eau/ha.</p> <p>N'appliquer qu'avec de l'équipement terrestre.</p> <p>NOTE: Les variétés de haricots secs peuvent afficher des variations dans la tolérance aux herbicides, incluant SMetrik 915EC. Comme ce ne sont pas toutes les variétés d'haricots secs qui ont été testées quant à leur tolérance à Metrik 915EC, limiter la première utilisation Metrik 915EC à une petite parcelle de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En plus, consulter son fournisseur de semences pour de l'information sur la tolérance de variétés particulières de haricots secs à Metrik 915EC.</p> <p>ATTENTION: Les haricots doivent être ensemencés à au moins 4 cm de profondeur si l'on veut éviter tout dommage à la culture.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Pour morelle d'Amérique et morelle noire de l'Est, les traitements en prélevée donnent parfois une meilleure suppression que l'incorporation au sol en présemis.</p> <p>Pour souchet comestible, incorporation au sol en présemis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.</p>

HARICOTS SECS COMMUNS (<i>Phaseolus vulgaris</i> sp. seulement) – L'est du Canada seulement	
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), digitaria (sanguine, astringente), panic capillaire, échinochloa pied-de-coq, souchet comestible
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Taux/ha du produit d'association	+ 0,312 L d'herbicide Pursuit
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année.</p> <p>Appliquer dans 150 à 400 L d'eau/ha. N'appliquer qu'avec de l'équipement terrestre.</p> <p>NE PAS récolter dans les 100 jours suivant le traitement.</p> <p>NOTE: Les variétés de haricots communs secs peuvent afficher des variations dans la tolérance aux herbicides, incluant Metrik 915EC. Comme ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées quant à leur tolérance au mélange de Pursuit et Metrik 915EC, limiter la première utilisation de ce mélange en cuve à une petite parcelle de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de</p>

traiter tout le champ. En plus, consulter son fournisseur de semences pour de l'information sur la tolérance de variétés particulières de haricots communs secs au mélange en cuve de Pursuit et Metrik 915EC.

ATTENTION: Les haricots doivent être ensemencés à au moins 4 cm de profondeur; autrement, des dommages peuvent être causés à la culture.

Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.

Consulter l'étiquette de l'herbicide Pursuit pour connaître les recommandations, les précautions et les restrictions supplémentaires non indiquées dans la présente étiquette.

Pour souchet comestible, une période prolongée de temps chaud et sec suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.

AUBERGINE (plants repiqués seulement)

Moment du traitement	Postlevée, appliquer dans les 48 heures suivant le repiquage, mais avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Morelle, graminées annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,25 L
Remarques	<p>Utiliser les doses les plus faibles Metrik 915EC sur les sols à texture grossière et les doses les plus fortes sur les sols à texture fine ainsi que pour les infestations de mauvaises herbes plus importantes.</p> <p>En général, le risque de dommages aux cultures est plus grand sur les sols à texture plus légère et avec les doses plus fortes.</p> <p>Le risque de dommages à la culture augmente dans le cas des repiquages hâtifs et lorsque la température du sol est inférieure à 10 °C.</p> <p>Les applications effectuées plus de 48 heures après le repiquage peuvent augmenter le risque de lésions foliaires.</p> <p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Application par voie terrestre seulement. Appliquer dans au moins 150 L d'eau.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,25 L Metrik 915EC par année sur les aubergines.</p> <p>Ne pas récolter les aubergines dans les 60 jours suivant le traitement.</p>

POIVRONS DE GRANDE CULTURE

Moment du traitement	En postlevée, appliquer dans les 48 heures suivant le repiquage, mais avant apparition des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Morelle, graminées annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 – 1,25 L
Remarques	<p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p> <p>Ne pas récolter dans les 80 jours suivant le traitement.</p> <p>Le risque de dommages à la culture augmente lorsque le repiquage est fait hâtivement et que la température du sol est inférieure à 10 °C.</p> <p>Les traitements effectués plus de 48 heures après le repiquage peuvent augmenter le risque de dommages aux feuilles.</p> <p>L'emploi de taux de produit la plus faible dans les poivrons de grande culture provoquer une suppression réduite lorsque l'infestation par les mauvaises herbes est importante.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>NOTE: NE PAS mélanger Metrik 915EC avec des engrains liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des agents tensioactifs pour les traitements en postlevée.</p>

BLEUETS EN CORYMBE (plants nouvellement repiqués et établis)	
Moment du traitement	Prélevée pour les mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est, digitaire (sanguine, astringente), échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), panic capillaire
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année.</p> <p>Appliquer dans 150 – 300 L d'eau/ha.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne, application terrestre seulement.</p> <p>NE PAS récolter dans les 30 jours suivant le traitement.</p> <p>Appliquer en bandes dirigées vers le pied des plants de bleuets en corymbe.</p> <p>Éviter tout contact avec la tige et le feuillage des bleuets en corymbe.</p> <p>Si le produit entre en contact avec les plants de bleuets en corymbe, soit directement ou par dérive, des dommages à la culture ou une réduction du rendement peuvent survenir.</p>
HARICOTS ROGNONS – Est du Canada seulement	
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis OU Application au sol en prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, échinochloa pied-de-coq, souchet comestible
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Taux/ha du produit d'association	+ 0,312 L d'herbicide Pursuit
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p> <p>ATTENTION: Les haricots doivent être ensemencés à au moins 4 cm de profondeur si l'on veut éviter tout dommage à la culture.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger à Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux variations du type de sol et aux autres restrictions.</p> <p>Pour morelle d'Amérique et morelle noire de l'Est, les traitements en prélevée donnent de meilleurs résultats que l'incorporation au sol en présemis.</p> <p>Pour souchet comestible, incorporation au sol en présemis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.</p>
FEUILLES DE MOUTARDE – repiquées seulement (NE PAS appliquer sur des cultures demées en direct)	
Moment du traitement	Prélevée ou post-levée (stade 2 feuilles des mauvaises herbes ou moins)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,2 – 1,5 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement terrestre par année.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 – 300 L d'eau/ha.</p> <p>Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours.</p> <p>On peut observer des pertes de rendement lorsque ce produit est appliqué sur des feuilles de moutarde repiquées.</p> <p>On peut observer des niveaux de suppression des mauvaises herbes réduits lorsque la densité des mauvaises herbes est élevée.</p>

PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR: Plants cultivés en contenants ou au champ et matériel de plantation* ainsi que plants cultivés dans les aménagements paysagers.

* Plants repiqués normalement en rangées dans une pépinière ou dans un endroit semblable à des fins de croissance avant d'être transplantés à leur emplacement final.

Les espèces végétales suivantes ont été testées et les résultats confirment que ces espèces sont tolérantes à Metrik 915EC lorsque ce produit est utilisé selon les directives sur l'étiquette.

Espèces végétales tolérantes

Catégorie de matériel végétal	Nom commun	Nom scientifique
Feuilles larges	Fusain	<i>Euonymous</i> spp.
	Rhododendron	<i>Rhododendron</i> spp.
Herbacées	Hémérocalle	<i>Hemerocallis</i> spp.
	Hosta	<i>Hosta</i> spp.
Conifère	Genévrier	<i>Juniperus</i> spp.
	Thuya occidentalis	<i>Thuya</i> spp.

Metrik 915EC peut être utilisé sur d'autres espèces végétales non indiquées sur l'étiquette. Cependant, ces espèces végétales peuvent afficher des variations dans la tolérance aux herbicides, incluant Metrik 915EC. La première utilisation Metrik 915EC sur des espèces non indiquées sur l'étiquette devrait être limitée à un petit nombre de plants pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ.

Moment du traitement	Prélevée (avant l'apparition des mauvaises herbes) OU Tôt après la levée (stade 1-2 feuilles des mauvaises herbes)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle, graminées annuelles
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 – 200 L d'eau/ha.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p> <p>Pour éviter de blesser les plants, ne pas appliquer sur les planches de semis, les planches de boutures ou les boutures déracinées avant le repiquage ni sur les plants autour desquels le sol n'est pas bien tassé.</p> <p>Si le produit est appliqué par aspersion sur le feuillage des plants, faire suivre d'une irrigation par aspersion suffisante pour enlever Metrik 915EC du feuillage afin de réduire le risque de blessure. Ne pas appliquer sur des arbres ou des plants qui produiront, dans les 12 mois suivants, des fruits qui seront récoltés, car des résidus illégaux peuvent être présents.</p> <p>Ne pas utiliser dans des zones résidentielles où les personnes incluant les enfants peuvent potentiellement être exposées au produit pendant ou après la pulvérisation.</p>

PANAIS

Moment du traitement	Prélevée (après le semis, avant la levée des mauvaises herbes et du panais)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, echinochloa pied-de-coq
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols minéraux: 1,2 L – 1,5 L
Mauvaises herbes réprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque, géante), digitaire (sanguine, astringente), panic capillaire, echinochloa pied-de-coq, amaranthe à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	Sols organiques (matière organique > 20%): 1,5 L – 1,75 L
Moment du traitement	Post-levée (cultures à 3-5 au stade foliaire et les mauvaises herbes avant stade 2 feuilles)
Mauvaises herbes supprimées	Morelle d'Amérique, panic d'automne, morelle noire de l'Est, sétaire (verte, glauque,

Taux/ha Metrik 915EC	Sols minéraux: 1,2 L – 1,5 L
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Si un traitement en prélevée a été effectué, ne pas retraiter en postlevée tard dans la saison.</p> <p>Utiliser les plus fortes doses Metrik 915EC lorsque les populations de mauvaises herbes sont plus importantes.</p> <p>Appliquer dans 150-300 L d'eau/ha.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement.</p> <p>Une suppression réduite des mauvaises herbes peut être observée lorsque la densité des mauvaises herbes est élevée.</p> <p>Terres noires: Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Irriger immédiatement après le traitement (0,5 pouce d'eau).</p> <p>ATTENTION: L'efficacité de ce produit sera réduite s'il est utilisé sur des sols riches en matières organiques. Effectuer un essai biologique représentatif du champ avec les cultures qui seront ensemencées afin d'évaluer la sensibilité de celles-ci.</p> <p>L'application de Metrik 915EC peut endommager la culture, notamment en provoquant une perte de peuplement, en retardant la maturité et même en occasionnant une perte de rendement.</p> <p>Pour morelle d'Amérique et morelle noire de l'Est, les traitements en prélevée donnent de meilleurs résultats que l'incorporation au sol en présemis.</p>

ARACHIDES (Ontario seulement)

Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis OU application à partir de la prélevée jusqu'à la germination des arachides et des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette
Mauvaises herbes supprimées	Souchet comestibles, graminées annuelles et morelle
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,55 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année.</p> <p>Appliquer dans 150 L d'eau/ha.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Ne pas laisser paître le bétail dans les champs traités ni le nourrir avec du fourrage constitué d'arachides traitées dans les 30 jours suivant le traitement.</p> <p>Ne pas traiter dans les 90 jours précédent la récolte.</p> <p>N'utiliser qu'en Ontario.</p> <p>L'application Metrik 915EC peut endommager les cultures d'arachides, notamment en provoquant une perte de peuplement, en retardant la maturité et même en occasionnant une perte de rendement.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Parfois, les traitements en prélevée donnent de meilleurs résultats que l'incorporation au sol en présemis.</p> <p>Pour la suppression du souchet comestibles, Metrik 915EC doit être incorporé au sol en présemis.</p>

MILLET PERLÉ pour l'alimentation des animaux (grain or fourrage) (L'est du Canada seulement)

Moment du traitement	Tôt en postlevée de la culture (stade de 1-2 feuilles); en prélevée ou tôt en postlevée des mauvaises herbes (jusqu'au stade 1 feuille)
Mauvaises herbes réprimées	Digitaria astringent, sétaire verte, échinochloa pied-de-coq
Taux/ha Metrik 915EC	0,625 L
Remarques	Effectuer un seul traitement par année.

	<p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Appliquer dans 200 L d'eau/ha.</p> <p>Ne pas récolter le millet perlé pour le fourrage dans les 45 jours suivant le traitement.</p> <p>Ne pas récolter le grain du millet perlé dans les 130 jours suivant le traitement.</p> <p>N'utiliser que dans le millet perlé destiné à l'alimentation des animaux. Le millet perlé traité ne doit pas être destiné à la consommation humaine.</p> <p>L'application Metrik 915EC endommagera les cultures de millet perlé notamment en provoquant une perte de peuplement, en retardant la maturité et même en occasionnant une perte de rendement. Éviter le chevauchement des passages du pulvérisateur.</p> <p>Le millet doit être semé à une profondeur d'au moins 2,5 cm ou la culture pourrait être endommagée. Utiliser dans un sol qui présente au moins 2,5 % de matière organique.</p>
BETTERAVES POTAGÈRES	
Moment du traitement	Avant la levée des mauvaises herbes et de la culture
Mauvaises herbes supprimées	Morelle (d'Amérique et noire de l'Est), digitaire (sanguine, astringente), échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire (verte, glaue, géante), panic capillaire
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 L
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p> <p>Ne Pas faire plus d'une application par année.</p> <p>Ne Pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>L'application Metrik 915EC peut endommager les cultures de betteraves potagères, notamment en provoquant une perte de peuplement, en retardant la maturité et même en occasionnant une perte de rendement.</p> <p>Irriger après l'application pour activer l'herbicide si aucune précipitation n'est prévue; cependant, n'utiliser que 0,5 po d'eau pour incorporer l'herbicide. Une irrigation excessive augmentera le risqué d'endommagement de la culture. L'incorporation mécanique d' Metrik 915EC augmentera le risque d'endommagement de la culture.</p> <p>NE PAS utiliser Metrik 915EC si l'équipement de semis crée un sillon ou une cuvette, au-dessus de la rangée de semences, où l'eau de pluie ou d'irrigation peut s'accumuler et concentrer l'herbicide au-dessus du rang.</p> <p>Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.</p>
SOJA	
Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes réprimées	Acnide tuberculée
Taux/ha Metrik 915EC	1,75 L
Remarques	<p>N'effectuer qu'une application par année.</p> <p>Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha.</p> <p>N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.</p>
SOJA, GRAINES IMMATURES (Edamame)	
Moment du traitement	Incorporation en présemis (application et incorporation dans les 14 jours suivant le semis)

Mauvaises herbes supprimées	Suchet comestible, graminées annuelles et morelle
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année (en présemis ou en prélevée).</p> <p>Appliquer dans 150 L d'eau/ha.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Utiliser les doses les plus faibles Metrik 915EC sur les sols à texture grossière et les doses les plus fortes sur les sols à texture fine et les terres noires ainsi que pour les infestations de mauvaises herbes plus importantes. En général, le risque de dommages aux cultures est plus grand sur les sols à texture plus légère sur lesquels on applique des doses plus élevées.</p> <p>Directives pour l'incorporation en présemis — Suivre les directives d'incorporation prescrites pour le soja dans la section principale de la présente étiquette.</p> <p>L'application et l'incorporation doivent avoir lieu dans les 14 jours suivant le semis.</p> <p>Utiliser cette méthode d'application lorsqu'on a recours à l'irrigation dans le sillon ou lorsqu'une période de temps sec est prévue après l'application. Si les cultures doivent être mises en terre dans des lits, appliquer et incorporer après la formation des lits.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les plus fortes infestations de mauvaises herbes et pour les sols à plus forte teneur en matières organiques. Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p> <p>Metrik 915EC ne supprimera pas les mauvaises herbes levées.</p>
Moment du traitement	Prélevée (avant la levée des mauvaises herbes et de la culture)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et morelle
Taux/ha Metrik 915EC	1,15 L – 1,75 L
Remarques	<p>Effectuer un seul traitement par année (en présemis ou en prélevée).</p> <p>Appliquer dans 150 L d'eau/ha.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Utiliser les doses les plus faibles Metrik 915EC sur les sols à texture grossière et les doses les plus fortes sur les sols à texture fine et les terres noires ainsi que pour les infestations de mauvaises herbes plus importantes. En général, le risque de dommages aux cultures est plus grand sur les sols à texture plus légère sur lesquels on applique des doses plus élevées.</p> <p>Prélevée - Appliquer au moment du semis (derrière le semoir) ou après le semis, mais avant la levée des mauvaises herbes et de la culture.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les plus fortes infestations de mauvaises herbes et pour les sols à plus forte teneur en matières organiques.</p> <p>Pour la répression de l'amarante à racine rouge, appliquer au moins 1,25 L Metrik 915EC à l'hectare.</p> <p>Metrik 915EC ne supprimera pas les mauvaises herbes levées.</p>

FRAISIERS

Les cultivars de fraisiers peuvent afficher différents degrés de tolérance aux herbicides, y compris à Metrik 915EC. Comme ce ne sont pas tous les cultivars de fraisiers qui ont été testés quant à leur tolérance à Metrik 915EC, limiter la première utilisation de Metrik 915EC à une petite parcelle de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En outre, consulter le fournisseur de semences pour obtenir de l'information sur la tolérance de cultivars particuliers de fraisiers à Metrik 915EC. Ne pas appliquer sur le cultivar Joliette.

Moment du traitement	En production: Après l'enlèvement du paillis, mais avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L

Remarques	Faire un seul traitement par année. Appliquer par incorporation au sol en présemis ou en traitement de prélevée (après le repiquage). Des dommages peuvent être causés à la culture, mais celle-ci s'en remettra sans perte de rendement. Appliquer avec de l'équipement d'épandage au sol seulement. Appliquer dans 150 L d'eau/ha. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.
Moment du traitement	Nouvellement repiqués: Incorporation au sol en présemis ou application en prélevée (après le repiquage)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et souchet comestibles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	Faire un seul traitement par année. Appliquer par incorporation au sol en présemis ou en traitement de prélevée (après le repiquage). Des dommages peuvent être causés à la culture, mais celle-ci s'en remettra sans perte de rendement. Appliquer avec de l'équipement d'épandage au sol seulement. Appliquer dans 150 L d'eau/ha. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. Pour souchet comestibles: Incorporation au sol en présemis seulement. Une sécheresse prolongée suivant l'application peut réduire le degré de suppression du souchet.

BETTERAVES À SUCRE

Moment du traitement	En postlevée: appliquer entre l'apparition du cotylédon et le stade quatre feuilles, mais avant la levée des mauvaises herbes
Mauvaises herbes supprimées	Morelle, graminées annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	N'effectuer qu'une application par année. Appliquer dans 150 - 300 L d'eau/ha. N'utiliser que de l'équipement d'application au sol. Ne pas faire plus d'une application par année. Ne pas récolter dans les 120 jours suivant le traitement. Ne pas utiliser la partie aérienne de la betterave à sucre pour nourrir les animaux. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes. NOTE: NE PAS mélanger Metrik 915EC avec des engrains liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des agents tensio-actifs pour les traitements en postlevée.

MAÏS SUCRÉ

Moment du traitement	Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris les mauvaises herbes résistantes aux triazines
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 L
Remarques	N'effectuer qu'une application par année. Appliquer en traitement de prélevée.

	Appliquer dans au moins 150 L d'eau/ha. Ne pas récolter le maïs sucré dans les 45 jours suivant le traitement. N'utiliser que de l'équipement d'application au sol.
PATATES DOUCES	
Moment du traitement	Tôt après la levée (2-5 jours après la transplantation)
Mauvaises herbes supprimées	Graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	Effectuer un seul traitement par année. Application foliaire par voie Terrestre seulement. Appliquer dans au moins 200-400 L d'eau/ha. Le délai d'attente avant la récolte est de 105 jours.
CHOUX, CHOUX-FLEURS ET BROCOLIS REPIQUÉS	
Moment du traitement	Après le repiquage: Appliquer dans les 2 jours suivant le repiquage et avant la levée des mauvaises herbes. Ne pas incorporer au sol.
Mauvaises herbes supprimées	Morelle, graminées annuelles
Mauvaises herbes réprimées	Amarante à racine rouge
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Remarques	Faire un seul traitement par année. Appliquer dans 300 L d'eau à l'hectare. Appliquer avec de l'équipement d'épandage au sol seulement. Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.
TOMATES REPIQUÉES CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Morelles annuelles (morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est,), souchet, graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,0 L – 1,25 L
Taux/ha du produit d'association	+ 330 g - 660 g de Sencor 75 DF +1,1 L – 2,3 L d'herbicide Treflan Liquid EC OU + 500 mL - 1 L d'herbicide Sencor 480 F + 1,0 L – 2,0 L d'herbicide Treflan Liquid EC
Remarques	Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes et pour supprimer la morelle. Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger à Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes supprimées, aux taux d'emploi, aux types de sol, à la teneur en matière organique et aux autres restrictions. Utiliser les doses les plus faibles sur les sols de texture légère et les doses les plus élevées sur les sols plus lourds. N'effectuer qu'une application par année. Ne pas appliquer dans les 60 jours précédent la récolte. ATTENTION: Ne pas appliquer sur les tomates semées directement (non repiquées). NOTE: Metrik 915EC peut abîmer les plants repiqués qui ont été affaiblis par toute cause provoquant une diminution du rendement. Pour prévenir les dommages, ne repiquer que des plants sains; ne pas repiquer par temps pluvieux ou froid ou

	lorsque des conditions de croissance défavorables prévalent. Suivre à la lettre toutes les directives d'application et d'incorporation.
TOMATES REPIQUÉES – TOMATES DE PLEIN CHAMP DESTINÉES AU MARCHÉ FRAIS	
Moment du traitement	Incorporation au sol en présemis
Mauvaises herbes supprimées	Morelles annuelles (morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est), souchet, et graminées annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Mauvaises herbes supprimées	Morelles annuelles (morelle d'Amérique, morelle noire de l'Est), souchet, graminées et feuilles larges annuelles
Taux/ha Metrik 915EC	1,25 - 1,75 L
Taux/ha du produit d'association	+ 0,5 L – 1,4 L de Sencor 480 F
Remarques	<p>Appliquer dans 150 – 300 L d'eau/ha.</p> <p>Ne effectuer qu'un seul traitement par année.</p> <p>Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée Metrik 915EC pour les fortes infestations de mauvaises herbes.</p> <p>Consulter l'étiquette du produit d'association à mélanger à Metrik 915EC pour connaître les directives particulières quant aux mauvaises herbes supprimées, aux taux d'emploi, aux types de sol, à la teneur en matière organique et aux autres restrictions.</p> <p>ATTENTION: Ne pas appliquer sur les tomates semées directement.</p> <p>NOTE: Metrik 915EC peut abîmer les plants repiqués qui ont été affaiblis par toute cause provoquant une diminution du rendement. Pour prévenir les dommages, ne repiquer que des plants sains; ne pas repiquer par temps pluvieux ou froid ou lorsque des conditions de croissance défavorables prévalent. Suivre à la lettre toutes les directives d'application et d'incorporation. Les variétés de tomates peuvent afficher différents degrés de tolérance à Metrik 915EC. Comme ce ne sont pas toutes les variétés de tomates qui ont été testées quant à leur tolérance à Metrik 915EC, limiter la première utilisation Metrik 915EC à une petite parcelle de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En outre, consulter le fournisseur de plantes pour obtenir de l'information sur la tolérance de variétés particulières à Metrik 915EC.</p>
TOMATES REPIQUÉES EN PLEIN CHAMP - POUR LE MARCHÉ DU FRAIS OU LA TRANSFORMATION	
Moment du traitement	Incorporation avant le repiquage suivie d'une application après le repiquage
Mauvaises herbes supprimées	Digitaria astringente, sétaire verte, échinochloa pied-de-coq
Taux/ha Metrik 915EC	0,87 L [incorporation avant le repiquage] + 0,44 – 0,87 L [après le repiquage]
Remarques	<p>Appliquer dans 150 à 300 L d'eau/ha.</p> <p>Effectuer l'application après le repiquage dans les 7 à 14 jours suivant le repiquage. L'intervalle entre les applications avec incorporation avant le repiquage et après le repiquage ne devrait pas dépasser 14 jours.</p> <p>Ne pas appliquer Metrik 915EC dans les 7 jours suivant le repiquage.</p> <p>Utiliser les plus fortes doses Metrik 915EC lorsque les populations de mauvaises herbes sont plus importantes.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,75 L Metrik 915EC par année sur les tomates.</p> <p>Ne pas récolter dans les 30 jours suivant le traitement.</p> <p>Ne pas appliquer Metrik 915EC sur des tomates en semis direct.</p> <p>REMARQUE: Metrik 915EC peut endommager les plants repiqués qui ont été affaiblis pour quelque raison que ce soit et entraînera une baisse du rendement. Pour éviter tout dommage, ne repiquer que des plants sains. Ne pas repiquer par temps humide ou frais ou lorsque les conditions de croissance sont défavorables.</p>

Respecter à la lettre toutes les directives d'application et d'incorporation. La tolérance à Metrik 915EC diffère d'une variété de tomates à l'autre. Comme certaines variétés de tomates n'ont pas fait l'objet d'essais de tolérance à Metrik 915EC, utiliser tout d'abord Metrik 915EC sur une petite superficie de chaque variété afin de confirmer sa tolérance avant de l'appliquer sur toute la culture. Consultez aussi votre fournisseur de plants pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés de tomates à Metrik 915EC.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Metrik 915EC, est un herbicide du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Metrik 915EC et à d'autres herbicides du groupe 15. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont propres à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme. Il est recommandé de suivre des stratégies adaptées à la gestion de la résistance.

POUR RETARDER L'ACQUISITION DE LA RÉSISTANCE AUX HERBICIDES:

- S'il y a lieu, utiliser Metrik 915EC ou les herbicides du même groupe 15 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui priviliege le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturelles (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Tide International Canada Inc.

DÉLAI D'ATTENT AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)

Culture	Délai d'attente avant la récolte (jours)
Maïs, hybride, ensilage, cultivé, de semence	80
Maïs, sucré	45
Haricots sec communs	100
Daikon	40
Asperges	16
Carottes	30
Céleri	62
Cucurbitacées (cultures de groupe 9, à l'exception des concombres)	30
Aubergine	60
Bleuets en corymbe (plants nouvellement repiqués et établis)	30
Feuilles de moutarde	30
Plantes ornementales d'extérieur (ligneuses et herbacées): plantes cultivées en contenants ou au champ et matériel de plantation, ainsi que plants cultivés dans les aménagements	Ne pas appliquer sur des arbres ou des

Culture	Délai d'attent avant la récolte (jours)
paysagers, Fusain, Rhododendron, Hémérocalle, Hosta, Genévrier, Thuya occidental	plants qui produiront, dans les 12 mois suivants, des fruits qui seront récoltés
Panais	60
Arachides	90
Millet perlé pour l'alimentation des animaux (grain)	130
Millet perlé pour l'alimentation des animaux (fourrage)	45
Poivrons (de grande culture)	80
Fraisiers, en production	30
Betteraves à sucré (post-levée seulement)	120
Lupin blanc doux	80
Patates douces	105
Tomates (repiquées cultivées pour la transformation alimentaire)	60
Tomates (repiquées de plein champ destinées au marché frais)	60

NOTE: Consulter les étiquettes des produits d'association à mélanger ou à utiliser en traitement fractionné avec Metrik 915EC pour connaître les recommandations propres à chaque culture. Se conformer aux étiquettes de ces produits quant aux mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, aux précautions, aux avertissements, aux restrictions, aux modes de mélange et de pulvérisation, aux cultures de la rotation et au mode d'emploi détaillé relativement aux variations de dosage selon le type de sol.

AATREX®, CALLISTO®, et PRINCEP NINE-T®, Banvel®, Converge®, Marksman®, Pursuit®, Pyramin®, Sencor®, et TreflanMC sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

N° de code de l'étiquette : TIC-HER35721F

PMRA 20251118

Date de création : 11/28/2025